

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 29.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 15 JUILLET 1880

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

NOTRE PRIME

Nous avons à offrir à nos abonnés, cette année, une prime qui va faire sensation, la plus belle à l'exception d'une seule, de toutes celles que nous avons données depuis l'existence de L'OPINION PUBLIQUE. C'est une grande gravure qui représente la sainte Vierge tenant sur ses genoux le Christ et saint Jean-Baptiste enfants. Rien de plus poétique, de plus charmant que cette gravure; elle éveille les souvenirs les plus religieux, inspire les sentiments les plus suaves. Nous sommes sûrs que ceux qui l'auront vue une fois, voudront l'avoir à tout prix pour la faire encadrer.

Que nos abonnés se hâtent donc de payer ce qu'ils nous doivent afin d'avoir droit à cette prime et que ceux qui ne sont pas encore abonnés à L'OPINION PUBLIQUE se hâtent de le devenir.

Il n'y a pas un pays au monde où les propriétaires de journaux offrent au public autant d'avantages. "Je suis heureux, nous disait quelqu'un, d'être abonné à L'OPINION PUBLIQUE, c'est un journal intéressant et instructif : il forme relié un volume précieux que je conserve avec soin, mais que je puis vendre au bout de l'année assez cher pour me rembourser de ce qu'il me coûte, et j'ai par-dessus le marché une prime qui vaut, à elle seule, le prix de l'abonnement." Rien de plus vrai et ceux qui sont en état d'apprécier ces avantages devraient se faire un devoir de répandre partout L'OPINION PUBLIQUE, de la faire recevoir dans toutes les familles où on sait lire.

Auront droit à notre prime tous ceux qui auront payé leur abonnement jusqu'au premier janvier prochain et les nouveaux abonnés qui auront payé une année d'avance.

UNE GRAVE QUESTION

Comme nous avons abordé depuis quelque temps les sujets les plus délicats, nous avons résolu d'aller jusqu'au bout. C'est le temps ou jamais de dire tout ce qui peut être utile à la religion et à la patrie.

Afin qu'on ne nous accuse pas d'être animé par l'esprit de parti, nous tenons à faire les déclarations suivantes. Nos lecteurs ont dû voir que depuis quelque temps nous avons pris une position indépendante vis à vis des partis. Approuvant le gouvernement fédéral d'avoir adopté un tarif protecteur, quelque défectueux qu'il soit, nous ne pouvons accepter un programme qui aurait pour but simplement de ramener le pays à l'ancien tarif. La protection, à notre point de vue, est un progrès sur l'ancien ordre de choses, elle est une étape vers le changement final que devra subir la situation économique de notre pays. Pour parler plus clairement, la protection aura certainement pour effet de nous faire ouvrir les marchés dont nous avons absolument besoin.

Quant à la politique locale, nous croyons qu'une fusion ou coalition peut seule nous donner un gouvernement capable d'opérer les réformes que requiert la situation de notre province, de résister à toutes les mauvaises influences et d'échapper à la tyrannie des médiocres, des intrigants, des spéculateurs et des hommes sans principes.

Nous croyons donc que nous ne pouvons être dans une meilleure position pour juger sans préjugés des hommes et des choses.

Ceci dit, passons à la question délicate que nous voulons traiter.

Une brochure assez considérable contenant l'enquête faite dans la contestation de l'élection de Berthier, vient d'être publiée. Il y est établi de la manière la plus solennelle et la plus authentique que les curés de ce comté se sont jetés avec ardeur dans la lutte et ont fait tout ce qu'ils ont pu pour assurer la défaite du candidat libéral, M. Sylvestre. Il est prouvé qu'ils ont parlé publiquement dans la chaire ou privé de manière à faire croire aux électeurs que dans ce pays un catholique ne peut voter pour un candidat libéral et que conséquemment quelle que soit l'opinion des électeurs, ils doivent toujours et quand même voter pour le parti conservateur.

Impossible, cette fois, de nier les faits, ils sont en grande partie admis par les curés et les partisans même du candidat conservateur, établis sous la foi du serment. Déjà la presse anglaise s'en est emparé et ils auront bientôt fait le tour du pays et même des pays étrangers, au grand plaisir des ennemis de notre religion, car ils sont incontestablement de nature à jeter du discrédit sur notre clergé et notre nationalité.

Un catholique sincère et un citoyen jaloux de ses droits politiques, ne peut lire cette brochure sans être profondément humilié.

Cela se passait dans un temps où les principes religieux n'étaient nullement au jeu, quelques mois à peine après que Rome, parlant par la bouche de son délégué, eût déclaré qu'un catholique, dans notre pro-

vince, était parfaitement libre de voter pour un parti ou pour l'autre.

M. Sylvestre fut nécessairement battu comme l'aurait été et le serait encore tout candidat libéral ou conservateur ayant à subir la même guerre de la part du clergé.

Que restait-il à faire à M. Sylvestre et à ses amis?

Nous demandons aux conservateurs intelligents et honnêtes, connaissant leurs devoirs de catholiques et leurs droits de citoyens, ce qu'ils auraient fait à la place des libéraux du comté de Berthier, et ce qu'ils croient que ceux-ci auraient dû faire.

S'adresser aux autorités ecclésiastiques? On l'avait fait, et on avait obtenu de Rome, par l'entremise de Mgr Conroy, un jugement ordonnant au clergé de laisser les électeurs libres de voter comme ils le voudraient. De plus, pendant la lutte, on avait écrit à l'évêque du diocèse ce qui se passait. Et puis, un jugement de l'évêque après l'élection aurait-il rendu au député vaincu le siège qu'on lui avait enlevé et aux électeurs la liberté dont ils avaient été dépouillés?

Se soumettre en silence et ne rien dire?

Mais alors ce serait admettre l'inutilité de la mission de Mgr Conroy, en détruire tous les résultats; ce serait de fait renoncer à ses convictions politiques et consentir à l'effacement de son parti, à moins d'être prêt à lutter inutilement pour soi et son pays et en s'exposant à être dénoncé comme un mauvais catholique et à se voir refuser même les sacrements.

Les conservateurs raisonnables auxquels nous nous adressons, sont-ils prêts à dire qu'il faut aller jusque-là? Que deviendrait alors le principe élémentaire de la nécessité des partis et de la liberté de la franchise électorale?

Ne s'adresseraient-ils pas aux tribunaux comme ils le font en matières purement temporelles, lorsqu'il s'agit d'une question de quelques piastres beaucoup moins importante que la liberté du vote? Trouveraient-ils un autre moyen d'obtenir la réparation du tort que des exagérations comme celles commises dans le comté de Berthier leur aurait causé à eux et à leur parti. Ne diraient-ils pas que la crainte du scandale ne doit pas empêcher qu'on arrête des abus aussi funestes à la religion qu'à l'état, aussi préjudiciables à l'intérêt public qu'à la liberté individuelle?

C'est ce que les libéraux de Berthier ont pensé et fait. Ils ont pris le seul moyen qu'ils croyaient avoir pour obtenir la réparation à laquelle ils avaient droit et pour se protéger à l'avenir. Le résultat a été déplorable, les faits les plus graves d'influence indue ont été prouvés, et l'enquête a été poussée si loin que les évêques ont cru devoir intervenir pour protéger le secret de la confession.

Les avocats de M. Sylvestre sont d'opinion que leurs questions ne constituaient pas une violation du secret de la confession et ils se proposent de faire décider cette question à Rome. Mais nous admettons pour le moment qu'ils ont été trop loin, et nous dirons avec tous les catholiques que de pareilles causes sont regrettables, qu'il est pénible de voir traîner devant des tribunaux en grande partie protestants, nos prêtres et même nos évêques.

Mais à qui la faute?

Si au moins on donnait à chacun sa part de blâme et de responsabilité.

Deux hommes se querellent, celui qui a été attaqué va plus loin en se défendant que la loi ne le lui permet. Que fait la justice? Elle les punit tous deux.

Si on faisait la même chose quand on exerce la justice au nom de Dieu, si au moins on disait : les prêtres qui désobéissent aux ordonnances du délégué du Saint-Siège et des évêques de la province et aux lois de leur pays, ont eu recours à l'intimidation religieuse pour empêcher les gens de voter suivant leur conscience et leur raison, ont eu tort, mais les libéraux qui, en voulant se protéger, ont porté atteinte aux immunités du prêtre sont aussi blâmables, si, disons-nous, les libéraux s'apercevaient que parmi le clergé même ils peuvent trouver la justice à laquelle ils ont droit, combien y en a-t-il dans le pays qui s'adresseraient aux tribunaux pour avoir justice? Nous savons, nous, ce qu'il en coûte, quand on est catholique, d'adopter des procédés qui sont de nature à nuire au clergé.

Mais, encore une fois, que veut-on qu'ils fassent?

Qu'ils deviennent tous conservateurs et qu'il n'y ait plus qu'un seul pasteur et un seul troupeau.

Sera-ce un résultat enviable? On entend dire tous les jours : pourquoi lutter contre le clergé auquel on ne veut pas de mal, et se casser la tête contre les murs, lorsqu'on a pour réussir qu'à marcher à la suite des conservateurs. Où allons-nous arriver avec de pareils principes, avec d'aussi pauvres sentiments?

Nous admettons que souvent quelques journaux libéraux vont trop loin, que, par exemple, ils ont tort de manifester des sympathies pour la république française au moment où elle entre dans la voie de la persécution. Mais ce sera bien pis plus tard, lorsqu'on aura chassé de la politique tous les hommes modérés qui, ne voulant pas devenir conservateurs, ne veulent pas non plus appartenir à un parti où ils sont obligés, pour se défendre, de soutenir contre le clergé une lutte qui leur répugne.

Alors commencera contre le clergé et une partie de la population, une guerre à mort qui aboutira, comme dans d'autres pays, à des catastrophes.

Nous entendions parler à Québec, le 24 juin, des dangers qui menacent la religion dans ce pays.

Le danger, le seul peut-être qui nous menace, il est là écrit en grosses lettres dans cette brochure qui contient l'histoire de l'élection de Berthier. Si le clergé, si les évêques connaissent l'effet que ces abus ont sur les catholiques comme sur les protestants, sur les catholiques ardents comme sur les indifférents. S'ils entendaient ce que des conservateurs même disent privé et nous conseillent de dire tout haut dans l'intérêt de la religion.

A-t-on une idée des germes de colère et de révolte qu'on jette dans l'âme des hommes politiques qui, animés par l'ambition ou le patriotisme, voient leurs projets d'avenir détruits à jamais au nom d'une religion dont ils se croient d'aussi bons serviteurs que leurs adversaires, lorsqu'ils sont convaincus qu'au fond de tout cela il n'y a que de l'esprit de parti, puisqu'ils n'ont qu'à devenir conservateurs pour se faire tout pardonner. Quelques-uns restent inébranlables dans leur foi et fuient la politique pour ne pas l'exposer,

mais d'autres rongent leur frein et quand les protestants leur demandent comment ils peuvent rester dans une religion qui les prive du libre exercice de leurs droits de citoyens, leur réponse révèle la colère qui gronde au fond de leurs âmes.

Combien faudra-t-il de générations pour que ces sentiments se traduisent en faits lamentables ?

De ce que nous venons de dire, faut-il conclure que nous sommes opposé à l'intervention du clergé dans la politique ? Non, nous demandons simplement qu'on prévienne des scandales comme celui qui vient de se produire, en se conformant aux règles de conduite tracées au clergé par Mgr Conroy, parlant au nom du Saint-Siège et par les évêques de la province dans une circulaire bien connue. Nous voulons que le clergé conserve son influence dans l'intérêt de la religion et de la patrie, qu'il garde toute sa force pour les circonstances critiques où il sera appelé comme par le passé à sauver notre nationalité en danger. Nous demandons que la balance de la justice soit tenue égale entre les deux partis et que si quelque faute grave forçait le clergé à intervenir dans la politique, le mouvement parte d'en haut, des évêques. Nous voulons enfin qu'on ne puisse pas dire plus tard que le clergé qui a rendu tant de services au pays, qui est le boulevard de notre nationalité, aura été la cause de ses malheurs et des malheurs de la religion.

Peut-être nous en voudra-t-on d'avoir eu l'audace de dire ces vérités, mais malheureusement pour notre tranquillité et notre intérêt personnel, nous ne pouvons résister au besoin de dire ce que nous croyons vraiment utile à la religion et à la patrie. Nous croyons qu'il est des circonstances où c'est un devoir de parler, de faire luire à travers les fumées de l'opinion qui aveugle les individus comme les nations, les rayons de la vérité qui seule peut les sauver. Nous espérons qu'il se trouvera parmi les conservateurs qui pensent comme nous, quelqu'un qui aura le courage de ses opinions, de ses convictions.

Il est difficile, disait un conservateur, de blâmer ce qui nous est utile. C'est vrai, et c'est parce que l'esprit de parti menace de tout détruire dans notre pays, que nous demandons l'union de tous les hommes de bonne volonté la formation d'un parti assez fort et assez respectable pour rendre impossibles tant d'abus déplorables.

L.-O. DAVID.

1er ET 4 JUILLET

L'anniversaire de la Confédération a passé, cette année, comme d'ordinaire, sans créer d'enthousiasme et presque inaperçu. Cette fête, qui ne rappelle qu'un événement politique, n'a pas le don de nous émouvoir. Il faudrait, pour impressionner l'esprit populaire, que cet événement, qui était un enfantement national, qui marquait la naissance d'un nouveau peuple, eût été marqué lui-même par des actes extraordinaires, par le fer et le feu, au lieu de s'être accompli sans commotion. Le public est fait ainsi. Il se passionne pour le héros d'une bataille, pour le nom d'un général d'armée, mais il ne sait pas apprécier les services beaucoup plus importants parfois que rendent les hommes pacifiques, les politiques, les savants, les vrais bienfaiteurs de l'humanité. Sa mémoire ne conserve que les impressions vives frappées par l'imagination. Dans le même homme, il admirera plutôt les actions d'éclat que les actes de politique. Napoléon législateur serait depuis longtemps oublié, s'il n'eût été doublé du guerrier, et pourtant l'on sait ce que ses guerres ont coûté de sang à la France et combien peu elles lui ont rapporté en définitive.

On s'explique aisément que la célébration du 4 juillet (*the glorious Fourth*) provoque plus d'excitation chez nos voisins que le 1er juillet ici. C'est qu'il rappelle une lutte sanglante, des batailles, du sang répandu, une indépendance con-

quise, tandis que notre fête nationale ne rappelle que des combats politiques et des luttes diplomatiques, généralement peu comprises du peuple. Au reste, on constate aux Etats-Unis que l'ardeur primitive diminue chaque année au sujet du grand anniversaire. Plus on s'éloigne de l'événement et moins il impressionne. Les générations prochaines, tout entières à leur vie nationale, ne connaissant que par ouï-dire ce qu'il en a coûté aux ancêtres pour la leur léguer, ne s'arrêteront guère à méditer sur ce sujet. Un peuple ne vit pas de souvenirs, et l'histoire ne remonte pas. Plus tard, nos arrière-neveux se reporteront-ils avec plus de plaisir vers l'époque de la fondation de la Confédération ? La postérité ne saurait, en tous cas, refuser son admiration aux fondateurs qui ont créé ce grand œuvre. Mais il est probable, aussi, que dans un siècle il ne restera plus de la Confédération canadienne et de l'Union américaine que des États indépendants et fractionnés qui donneront à l'Amérique du Nord la configuration de l'Europe avec ses peuples divers. Les Etats-Unis seront disloqués depuis longtemps, et le Canada, trop vaste, aussi. Le régime fédéral n'aura été pour les deux pays qu'un régime transitoire, et il ne sera plus question du *Glorious Fourth* comme du 1er juillet que dans les livres.

A. GÉLINAS.

DEUX ÉCOLES

Nous avons entendu dire beaucoup de bien des écoles catholiques de filles tenues par Mlle Généreux et Mme Marchand, sous le contrôle des commissaires d'écoles. Nous avons pu juger par nous-même que ce qu'on disait était vrai.

Nous avons déjà loué les efforts que les commissaires d'écoles catholiques font pour donner aux garçons une instruction pratique. Nous avons vu avec plaisir qu'ils ont compris la nécessité d'en faire autant pour les filles, et heureusement ils ont trouvé dans les personnes de Mme Marchand et de Mlle Généreux, des femmes aussi dévouées qu'intelligentes et instruites qui, connaissant les besoins de notre société, ont su répondre aux vœux et aux désirs du public. Obligées toutes deux de se livrer aux pénibles fonctions de l'enseignement après avoir occupé dans notre société une excellente position, elles possèdent à un haut degré tout ce qu'il faut pour donner aux enfants confiées à leurs soins non seulement une bonne éducation, des manières polies, l'art du savoir vivre, mais encore ces connaissances pratiques si nécessaires dans un pays où toutes les femmes devraient travailler.

Les échantillons d'ouvrages domestiques exposés aux regards des personnes qui assistaient aux séances données par ces deux institutrices étaient un témoignage frappant de l'excellence de leur enseignement. Il y en avait de toutes sortes, en coton, en toile depuis le tapis de lisières comme sous le nom de catalogue jusqu'à la chemise fine. Chez Mme Marchand, on remarquait des cahiers contenant les ouvrages à l'aiguille ou au tricot faits par ses élèves, souvent par des enfants. Ce ne sont pas seulement des broderies, des ouvrages de fantaisie en chenille ou en dentelle, c'est tout ce qu'il y a de plus utile.

Nous apprenons avec plaisir que ces cahiers admirables seront exposés l'automne prochain à Ottawa et à Montréal. Nous sommes sûr qu'ils feront sensation.

On y admirera aussi les cahiers de dessin et ceux contenant les devoirs journaliers des élèves.

Pour encourager ce système d'instruction nationale et pour manifester leur appréciation du mérite de Mme Marchand et de Mlle Généreux, deux médailles en or leur ont été données, l'une par M. le curé Rousselot et l'autre par M. P. S. Murphy, deux des commissaires des écoles catholiques.

M. Murphy remplit ses fonctions de commissaire avec un zèle et un dévouement dont le public devra lui savoir gré. Il est l'auteur de plusieurs des réformes destinées à rendre l'instruction pratique.

L.-O. D

LA COLONISATION

On a beaucoup écrit, parlé et pris des résolutions patriotiques, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, au sujet de la colonisation. On a même, je crois, organisé une société de colonisation avec capital.

Tout cela est très beau, très joli, très louable, très patriotique, mais atteindra-t-on le but qu'on se propose ? arrêter les progrès malsains de l'émigration par la colonisation. Tout en aimant à le croire, nous avons cru devoir apporter notre pierre à cet édifice national, en soumettant respectueusement au comité d'organisation les quelques réflexions suivantes.

Oui, la colonisation est une chose admirable, car la charrue est l'instrument le plus glorieux d'un pays, mais quel est donc l'homme qui, à moins d'être trappeur, entreprendra courageusement ce travail d'Hercule, quand il s'agit de le commencer par le défrichement de terres incultes ? Quel est donc le travailleur qui osera entreprendre dix années d'une existence mercenaire, avant de pouvoir récolter son pain quotidien, avant d'avoir un petit champ clos, une chaumière, une étable et un pré verdoyant où il mènera, comme les premiers patriarches, paître son troupeau ? Vous avouerez que cela est peu attrayant, non-seulement pour des capitalistes généreux, mais surtout pour des hommes de labour, quand d'autres riches contrées tendent leur sein tout préparé à la semence ; quand, pour d'autres, l'enivante fumée des usines et des fabriques les fascine et les attire à la voix du dieu dollar !

Aussi croyons-nous qu'il serait plus rationnel, plus sensé, plus profitable de commencer pratiquement. Comment ?..... Comme la France a fait à Cayenne, l'Angleterre en Australie. 1o. Le défrichement des terres par les *forçats*, les *convicts* ; 2o ensuite la colonisation, soit par ces mêmes individus si vous ne transportez pas après ce premier défrichement ces pénitenciers agricoles plus loin, ou bien alors la colonisation, par la vente du terrain défriché, par les gens du pays. Tel est le moyen que nous croyons le plus pratique.

Voyez les forêts de Cayenne qui étaient autrefois difficiles à défricher que vos forêts canadiennes, ce qu'elles rapportent aujourd'hui ? Des milliers et des milliers d'hectares sont aujourd'hui en production. De même en Australie. Ayez donc d'abord une colonie de défrichement avec ces éléments que leur conduite a fait rejeter de la société. Au lieu d'employer les fonds votés à bâtir des pénitenciers princiers, bâtissez des colonies de défrichement avec les forçats, et vous serez non-seulement dans la voie véritable de la colonisation, mais vous rendrez aussi service à ces pauvres malheureux enfermés dans vos pénitenciers : le grand air, la nature apaisera leurs passions malsaines. Alors, la société qui a le droit de punir, aura peut-être le droit d'améliorer le sort de ces malheureux en en faisant des colons, ce qui sera une cause de double bien-être pour le pays, c'est-à-dire en opérant pour eux et par eux le défrichement moral et matériel. Défrichement moral qui vous permettra de faire de ces réprouvés des colons, des travailleurs, des êtres honnêtes et sociables ; défrichement matériel, lequel, une fois accompli, sera envahi par une armée de cultivateurs qui fera la richesse de votre pays, n'ayant plus à reculer devant les difficultés du défrichement.

GASTON P. LABAT.

" B " Bty. Kingston, 8 juillet 1880.

J'étais arrêté depuis quelques minutes sur un trottoir.

Un sergent de ville vient à moi et me dit brusquement :

— Dispersez-vous !
— Mais je suis tout seul, objectai-je.
— Ça ne fait rien, dispersez-vous !

* * *

On demande à bébé ce qu'il fait à l'école.

— Lis-tu ?
— Non.
— Écris-tu ?
— Non plus.
— Mais que fais-tu alors ?
— J'attends qu'on sorte.

L'ATHÉNÉE

Je suis pour l'Athénée comme j'étais pour l'Académie. Ces deux idées dans un jeune pays, sont une seule et même chose. Bonnet blanc, blanc bonnet. Vid l'Athénée !

Quand on a combattu le projet d'académie j'ai dit qu'avant cinq ans ce projet serait mis à exécution par ceux-là même qui cherchaient à le détruire. Je le dis encore.

Si je n'en ai pas parlé dans mon rapport à la commission des lettres, c'est uniquement parce que je voulais éviter d'envenimer le débat en me faisant, moi déjà attaqué, le porte-étendard d'une idée que M. Gélinas trouve ridicule sous le nom d'académie et qu'il épouse sous le nom d'Athénée. Loin d'y avoir renoncé, je savais que mon silence permettrait à plusieurs personnes de proposer—ce qui était convenu—un plan analogue.

Pourvu que la chose réussisse, je ne me préoccupe pas d'en être regardé comme le père, le parrain, le tuteur ou le défenseur.

M. Gélinas me connaît peu. Il s'imagina qu'il suffit de me contredire pour que je change d'opinion du jour au lendemain. J'ai souvent avoué mes torts, lorsqu'on me les a démontrés, mais dans le cas actuel, comme on me donne raison sur toute la ligne, je serais bien sot de baisser pavillon parce que M. Gélinas devient grincheux chaque fois qu'on prononce devant lui ces deux mots : " Académie, Tardivel."

Non ! ce n'est pas comme à l'Académie !

BENJAMIN SULTE.

M. L.-H. Fréchette est parti pour l'Europe où il va recevoir la haute récompense qui lui a été décernée. Le prix en argent n'est pas aussi considérable qu'on disait—il n'est que de 2,500 francs—mais combien paieraient des milliers de francs pour avoir un pareil honneur !

M. Fréchette pourra assister à la séance de l'Académie du 5 août prochain, où il sera couronné. Les journaux français nous apprendront sans doute ce qui se passera. Jusqu'à présent, ils n'ont presque rien dit.

M. Gustave Drolet est aussi parti pour Paris.

Nous souhaitons à nos deux distingués compatriotes un bon voyage.

Plus nous en aurons comme eux qui voyageront en Europe, plus nous y serons favorablement connus. Il en est d'autres qui devraient rester ici ; on devrait les payer pour les empêcher de partir, afin qu'ils ne fassent pas rire d'eux et de nous par là.

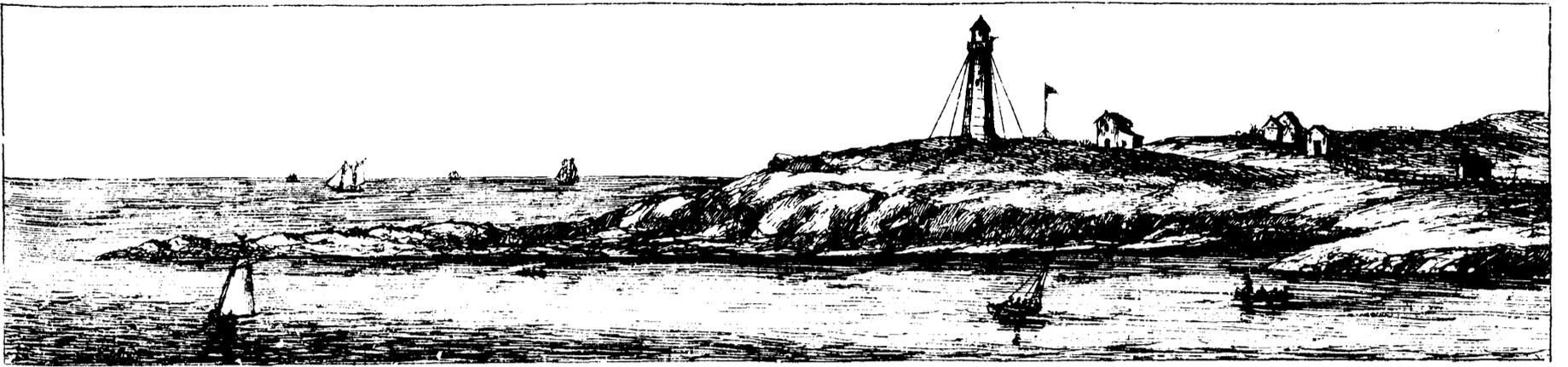
M. Pagnuelo nous envoie, trop tard pour notre numéro de cette semaine, une correspondance dans laquelle il se plaint de la manière dont M. Gélinas a apprécié ce qu'il a fait à Québec. M. Pagnuelo dit que ses suggestions ont été bien accueillies par la Commission dont il faisait partie, entr'autres celle ayant pour but d'exiger un degré en droit de tout étudiant demandant à être admis au barreau et au notariat. Il dit qu'il si cette proposition n'a pas été insérée dans le rapport de la Commission, c'est uniquement parce que M. Gélinas a pris sur lui de l'en exclure.

Il reproche à M. Gélinas de ne pas mentionner l'amendement qu'il a fait adopter pour que les examens pour admission à l'étude des professions libérales fussent faits par des examinateurs choisis par les membres de chaque profession.

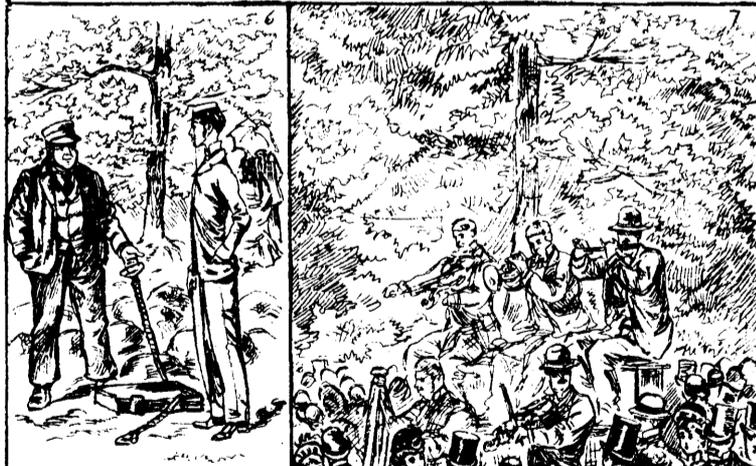
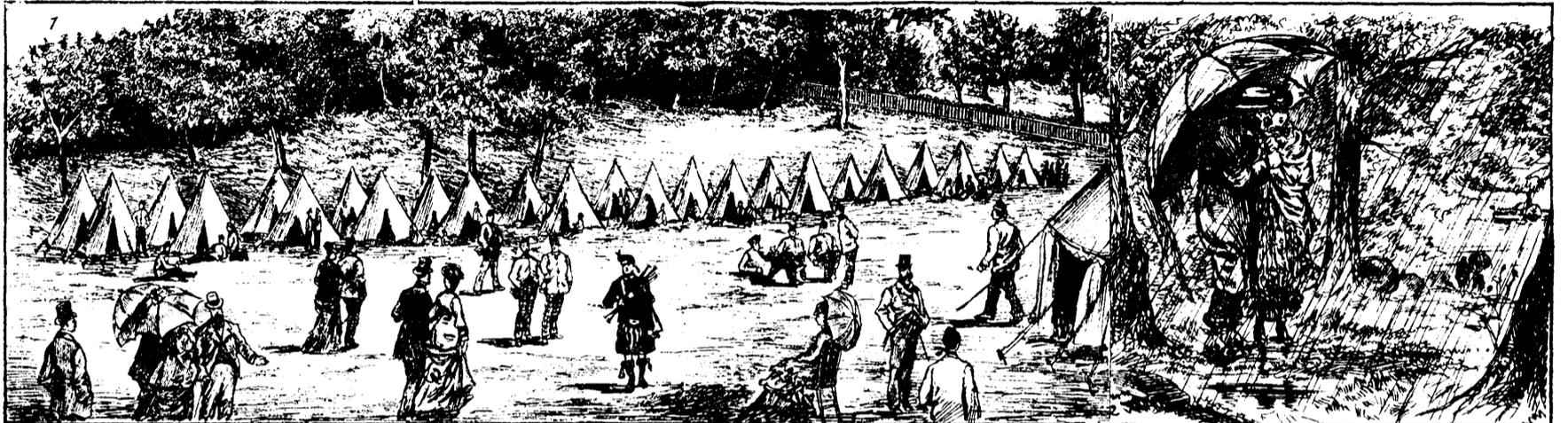
Quant aux renseignements qu'il a demandés sur l'Athénée, il trouve puéril qu'on lui fasse un crime d'avoir cherché à comprendre le projet dont il s'agissait.

ON A BESOIN !

D'un solliciteur et collecteur énergique, parlant les deux langues, a qui nous donnerons un encouragement libéral. S'adresser à nos bureaux, 5 et 7, rue Bleury. Nul ne devra se présenter sans avoir les meilleures références.



POINTE RICHE, BELLE ISLE



1 CAMP A L'ILE SAINTE-HELENE 2 A L'ILE GROSBOS 3 SUR L'EAU 4 JEU AU SAC 5 PIQUE-NIQUE A VAUDREUIL 6 UNE RENCONTRE 7 LA DANCE SUR LA PELOUSE.
8 A LA GARE DU CHEMIN DE FER 9 COURSES A PIED

LA FETE DU DOMINION

ÉCHOS

Le *Courrier de Montréal* a fait sensation, la semaine dernière, en proposant de convoquer une assemblée publique à Montréal pour choisir et désigner au premier ministre le successeur de l'hon. M. Masson. Notre excellent confrère s'est évidemment laissé égarer par ses réminiscences des États-Unis. Ce n'est pas ainsi que les choses se passent chez nous. Nos radicaux eux-mêmes n'en sont pas encore arrivés à songer à ces façons d'agir, et ils n'y viendront pas de longtemps, selon toutes probabilités.

* *

Nous constatons avec bonheur le succès qu'obtient l'œuvre du monument de Salaberry, grâce au zèle et à l'habileté de M. J.-O. Dion. Il n'y avait peut-être que M. Dion pour conduire à bonne fin une entreprise de ce genre. Il touche présentement au succès final. Une tablette commémorative de la naissance du colonel de Salaberry a été posée, il y a quelques jours, à Beauport. Le monument principal sera élevé à Chambly, et une pierre sera placée sur le théâtre de la bataille de Château-guay. Le *Mail*, qui devient de plus en plus amical pour les Canadiens-français, a pressé le public anglais de s'associer à l'œuvre.

* *

Le *Canadien* a fait du journal *Le Vingt-Quatre Juin* une appréciation des plus flatteuses et des plus enthousiastes. Cela se comprend. *Le Vingt-Quatre Juin* était l'enfant du *Canadien*. Il est sorti tout chaud de ses ateliers. Mais il n'était rien moins qu'un chef-d'œuvre pour cela, et notre confrère ferait bien d'en rabattre. S'il y a eu succès, c'a été surtout au point de vue de l'intention. La feuille d'un jour restera comme souvenir, pour marquer une éphéméride, mais comme monument de la littérature canadienne, non, dût M. Tardivel la faire couronner par sa future Académie. Plusieurs de nos meilleurs auteurs s'étaient abstenus, les autres n'avaient guère fait d'effort, n'ayant en vue évidemment que de donner leur autographe, et une large place est occupée par des plumes de moindre valeur. Les morceaux de deux colonnes sont trop longs, quelle que soit la signature. Les organisateurs avaient fixé la limite d'une demi-colonne. Au reste, M. Tardivel, qui était lui-même organisateur, a violé tout le premier la règle en s'étendant dans une longue élucubration assez fade, qui ne le conduira pas à la postérité, et qui n'empêchera pas son nom de disparaître bien avant la *Saint-Jean-Baptiste* de 1880.

* *

L'Angleterre, qui excluait encore du parlement les catholiques et les juifs, au commencement du siècle, vient d'en ouvrir les portes aux libres-penseurs et aux athées. L'obligation du serment d'office est abolie à partir d'aujourd'hui pour les membres des Communes. L'athée qui a gagné cette belle victoire, M. Bradlaugh, a triomphé beaucoup plus aisément que les catholiques lors de la suppression du test. Les catholiques durent frapper longtemps, insister, lutter, pour obtenir cette justice. Les athées n'ont eu qu'à se présenter, et on les a admis presque d'emblée. Cette honteuse défaite de l'honneur et de la foi chrétienne est le fait du nouveau cabinet Gladstone. Le brochurier pourfendeur, qui s'est rétabli dans l'opinion anglaise pendant ces dernières années en faisant du fanatisme anti-catholique et de la controverse théologique à la façon d'Henri VIII, a profité de son succès pour porter ce coup mortel aux croyances religieuses de l'Angleterre. Le clergé protestants, qui s'est laissé prendre aux jérémiades hypocrites de ce marchand de religion, se trouve bien attrapé. Le vote sur l'affaire Bradlaugh et le remplacement du serment par la simple affirmation sapent par la base l'édifice religieux en Angleterre. Après cela, l'abolition de l'Église d'État viendra aisément.

Les conservateurs, à la Chambre des

Communes, ont combattu de toutes leurs forces la proposition du cabinet libéral. Mais inutilement. La majorité libérale est toute puissante, et le parlement peut tout.

Caligula, par un effet de son bon plaisir, fit un jour de son cheval favori un membre du sénat romain. La Chambre des Communes d'Angleterre, qui s'attribue des pouvoirs presque aussi illimités et indépendants que ceux des empereurs payens, a admis dans son sein un athée de profession, c'est-à-dire un être qui voudrait rabaisser l'homme au niveau de la bête, et elle a décidé en même temps que la qualité d'athée cesserait de ce moment d'être un motif d'exclusion pour les aspirants aux honneurs parlementaires en Angleterre.

* *

On nous informe que quelques-uns de nos amis de Québec ne sont pas satisfaits de ce que nous avons publié à l'occasion de la fête nationale. Qu'il nous permette de leur dire que c'est de l'exigence mal justifiée jointe à de l'injustice toute pure. Nous nous rendons le témoignage d'avoir accompli plus que notre tâche. Nous n'étions pas tenus de faire de l'extraordinaire et cependant nous en avons fait. Nous avons publié plus de matière, dans notre feuille hebdomadaire, au sujet de la démonstration à Québec, que nos confrères de la presse dans leurs feuilles quotidiennes et que les journaux de Québec même. L'OPINION PUBLIQUE a consacré trois numéros (dont un double) à la Saint-Jean-Baptiste, lorsqu'elle n'y était pas tenue. Nous avons publié nombre de gravures dont nous aurions pu nous dispenser. Nous ne parlons pas des frais de déplacement de notre personnel (il ne faut pas oublier que L'OPINION PUBLIQUE se publie à soixante lieues de Québec.)

Pour ce qui est de la manière dont nous avons apprécié ce qui s'est passé, nous croyons que les gens raisonnables n'ont pu y trouver à redire, et si quelques susceptibilités ont été froissées, nous n'y pouvons rien. Nous n'étions pas allés à Québec dans l'intention arrêtée de trouver admirable tout ce que nous verrions. S'il ne s'agissait que d'avoir l'esprit mal fait, nous aurions pu même nous plaindre de certains manquements que nous avons pardonnés sans peine, et qui devaient au moins rendre ceux qui les ont commis plus indulgents à l'égard d'autrui.

* *

Notre excellent collaborateur, M. Anthony Ralph, nous a donné dans sa dernière correspondance des renseignements inédits (pour nous) sur le général Hancock, candidat officiel des démocrates à la présidence. Nous avons appris qu'au physique M. Hancock est un colosse, et qu'il s'entend admirablement à faire le coup de poing. Il mesure six pieds deux pouces en hauteur, et s'il eût vécu au siècle dernier, Frédéric le Grand l'eût incorporé dans sa troupe d'étalons humains. Le parti démocrate a pensé que ce qui était jadis un titre à la distinction du roi de Prusse pouvait en constituer un aux préférences du peuple américain. C'est fort bien. Il n'y a rien comme ces géants dans la politique, où les chétifs, qui dominent, subissent quelquefois leur ascendant. Ils excellent à trancher les nœuds gordiens. M. Hancock ferait un digne président des États-Unis, et s'il est élu il ne déparera pas la galerie des successeurs de Washington, parmi lesquels il mérite de figurer : *dignus est intrare.*

Il est facile de prévoir que cette manie de choisir les candidats à la présidence parmi les hommes d'arrière plan et de onzième heure aura pour résultat de produire en fin de compte l'anarchie au sein des partis. Les fractions et les candidats de valeur, qui courbent la tête présentement, parce que le système n'a pas encore épuisé leur patience et leur dose de discipline politique, ne tarderont pas à se révolter et à secouer le joug. Actuellement ils font tout céder à la prétendue nécessité de la candidature unique, du candidat seul. Bientôt, il briseront cette règle arbitraire, et le règne des conventions prendra

fin. Il y aura plusieurs candidats s'il le faut, le choix populaire cessera d'être restreint, et l'on ne verra plus de ces anomalies qui font que les plus dignes sont forcés de s'écarter pour céder le pas aux plus insignifiants. Il est évident qu'avec le système actuel, la volonté de la majorité devient un mythe. Les conventions, qui ont pour fonction de limiter le droit du peuple, de l'empêcher d'exercer son libre arbitre dans la nomination de ceux qui doivent présider à ses destinées, sont elles-mêmes forcées d'abdiquer leurs privilèges devant la pression des circonstances. C'est le candidat de l'infime minorité qu'elles acceptent le plus souvent, bien malgré elles, et qu'elles imposent ensuite au corps électoral. Les choses étant ainsi, les institutions ne sont plus qu'une fiction.

A. GÉLINAS.

LE 24 JUIN À WOONSOCKET

Monsieur le Rédacteur,

Je vous écris à la hâte quelques mots pour vous donner une faible idée du magnifique spectacle dont je viens d'être témoin à Woonsocket. Je savais que les Canadiens-français se distinguaient aux États-Unis par la célébration de leurs fêtes religieuses et nationales, mais je ne m'attendais pas à ce que j'ai vu. Les journaux américains s'accordent à dire que cette fête fait le plus grand honneur à nos compatriotes émigrés. Messe, sermon par le Rév. M. Levesque, de Montréal, procession, chars allégoriques, bannières, musique, tout a été admirable.

Des hommes publics américains qui assistaient à cette fête, entr'autres l'hon. H.-G. Jillson et M. Edwin Aldrich, ont fait, en termes enthousiastes, l'éloge du patriotisme des Canadiens-français. Les discours français furent prononcés par le Dr Maranda et MM. Victor Bétanger, Pothier et votre humble serviteur. Je vous envoie quelques notes et les comptes-rendus de plusieurs journaux français et américains, veuillez compléter mon récit que je suis obligé d'interrompre.

Votre, etc.,

EDMOND STEVENS.

Nous avons reçu les notes de M. Stevens trop tard pour faire ce qu'il nous demande.

Le secrétaire Sherman a communiqué dernièrement à la Chambre des représentants une lettre assez curieuse de l'assistant trésorier de New-York, qui se plaint de n'avoir plus de place pour emmagasiner l'argent qui s'entasse journellement dans les caves de la succursale de cette ville. Il y a en ce moment dans ce dépôt \$28,000,000 d'espèces en argent monnayé, qui ne pèsent pas moins de cinq cents tonnes, et menacent de crever les murs. Il n'y a pas de place maintenant pour plus de dix millions de dollars additionnels, et encore sera-t-il très difficile de les arrimer dans ce qui reste d'espace, sans encombrer les passages et rendre la circulation très difficile. Le sous-secrétaire appelle la très sérieuse attention de M. Sherman sur cette situation, d'autant plus que le Congrès ne paraît pas disposé à suspendre la frappe de dollars qui n'ont pas d'écoulement. Si cela continue ainsi, à raison de \$2,000,000 par mois, le temps n'est pas éloigné où il faudra prendre des mesures radicales pour créer un débouché à cet engorgement monétaire.

Le Remède du Père Mathieu

Guérit l'intempérance d'une manière prompte et radicale en faisant disparaître complètement chez les victimes de cette funeste passion le désir de boire des liqueurs alcooliques. Cette préparation est tout à la fois un fbrifuge, un tonique et un altérant; elle chasse la fièvre qui consume l'intempérant et lui fait éprouver le désir immodéré de boire; elle rend la vigueur à l'estomac et au foie qu'une existence désordonnée paralyse presque toujours, et fortifie en même temps le système nerveux. — Le lendemain d'une orgie, une seule cuillerée à thé de cette préparation fera disparaître toute dépression mentale et physique, et elle guérit aussi toutes sortes de fièvres, la dyspepsie et la torpeur du foie, même lorsque ces maladies proviennent de toute autre cause que l'intempérance. Une brochure donnant de plus amples détails sera expédiée gratuitement sur demande. Prix : \$1 la bouteille. En vente chez tous les pharmaciens. Seul agent pour le Canada,

S. LACHANCE, Pharmacien
646, rue Ste-Catherine Montréal.

LA FÊTE NATIONALE

Toutes les cloches réveillées
Au bruit matinal des tambours,
Lancent leurs joyeuses volées
Aux extrémités des faubourgs.
Le soleil de ses feux splendides,
Frappant les fières Laurentides,
Dore les toits de la cité,
Et la nature en liesse prête
A ce jour unique de fête,
Le plus beau jour de son été !

C'est la fête nationale !
Le rendez-vous longtemps rêvé !
Déjà la foule matinale,
Encombre le rude pavé.
Comme un frémissement d'ivresse
Au vent léger qui les caresse,
Mille drapeaux flottent dans l'air,
Et les halbardes pesantes,
Aux rayons du matin luisantes,
Ont le vif reflet de l'éclair.

La ville est toute pavoisée
De drapeaux flottants et de fleurs.
Voyez ! la plus humble croisée
Arbore nos chères couleurs !
De tous les quartiers de la ville
Débouche le peuple tranquille,
D'enthousiasme rayonnant,
Et sous les arches de nos rues
Passent les foules accourues
De tous les points du continent.

Alors se déploient les bannières
De tous nos frères réunis,
Et mille voix mâles et fières
Entourent nos hymnes bénis.
Et sur les plaines immortelles,
Témoins de luttés solennelles,
Tous vont se donner rendez-vous,
Et, grand spectacle qui remue,
Le prélat d'une voix émue
Bénit tout un peuple à genoux !

Québec avec orgueil s'enivre
A ce suprême festival.
Le vieux Québec se sent revivre
Comme aux grands jours du grand Laval,
Adieu les oisives disputes !
Plus de querelles ! plus de luttés !
En ce jour tout est effacé.
Regardez ! Nos gloires vivantes
Viennent s'incliner frémissantes
Devant les gloires du passé !

Voici la fête terminée.
La nuit descend sur les faubourgs ;
Rapide a passé la journée
Ainsi que passent les grands jours !
Emue et rêveuse, la foule
Religieusement s'écoule,
Chacun se laisse avec espoir.
Vers la fin d'un jour sans orage,
Ainsi l'on voit de blancs nuages
Dispersés par le vent du soir !

M.-J. A. POISSON.

Arthabaska, 25 juin 1880.

DEVANT SMYRNE

Nous avons dérobé à M. Gustave Drolet, une page charmante de son journal de voyage ; nous la livrons à nos lecteurs.

Les eaux du golfe de Smyrne commencent déjà à mêler leurs teintes grises à l'azur de la Méditerranée. Nous côtoyons pendant une heure environ l'île de Chio, d'où nous vient le céleri, et dont les frais ombrages et les vins sont justement vantés par les voyageurs. Un fort vent soufflant de l'ouest fait filer notre brick comme une mouette.

Le capitaine est heureux de cet état de chose qui lui permettra peut-être d'entrer dans le port de Smyrne avant la tombée de la nuit ; car, dans toutes les villes orientales, où flotte le Croissant, les règlements de la police musulmane interdisent l'entrée dans l'enceinte des murs ou des ports après le coucher du soleil. Pour se rendre saint Nicolas favorable et honorer saint Georges, patron de notre vaisseau, le capitaine ordonne au mousse de brûler force encens, selon l'usage des marins Grecs. Saint Nicolas et le père Abraham sont en grande faveur chez les Hellènes, et c'est au respect que l'on porte à la mémoire du premier, que l'Atlantique doit de se voir si peu patronné par ces hardis navigateurs. La Grèce est réputée comme fournissant les meilleurs sujets de la marine marchande de la Méditerranée. A toutes mes questions sur le fait qu'ils bornent presque toutes leurs courses à

l'ouest, au Maroc, ils me répondent invariablement que saint Nicolas n'a jamais parcouru l'Atlantique, et qu'il n'y a que les Grecs téméraires qui franchissent le goulet de Gibraltar. Quant à Abraham, les Grecs le placent dans la lune et affirment d'un grand sérieux qu'il est occupé à retirer des broussailles le remplaçant qu'Isaac dut voir arriver avec plaisir. Que ces croyances soient fondées ou non, l'équipage de l'*Agios Giorgios* faisait journellement beaucoup de frais pour honorer ces saints personnages.

Notre mousse, selon l'usage suivi matin et soir, depuis vingt-cinq jours que nous tenons la mer, remplit une petite cassolette de tisons sur lesquels il déposa plusieurs grains d'encens. Il alla d'abord offrir les prémices de ce sacrifice à l'image de saint Georges, devant laquelle brûlait continuellement deux lampes de cuivre, puis le mousse remonta sur le pont du *bric*, tête nue, portant solennellement son encensoir. Il fit monter des nuages d'encens au pied du grand mât et du mât de misaine, parfuma les voiles du beaupré et les haubans, et revint en encensant les sabords du navire, à la poupe, où il fit la même cérémonie à la barre du gouvernail et dans les cabines.

En ma qualité d'étranger, j'eus ensuite l'honneur de recevoir le mousse porteur de la cassolette, d'où montaient en spirales vers le ciel des flocons blancs et diaphanes que mon regard ne pouvait suivre plus haut que la grande voile, avec laquelle ils mariaient si intimement, qu'ils y disparaissaient.

En bon Grec, je reçus le thuriféraire la tête découverte et, plaçant mon nez au-dessus de l'encens, je chassai la fumée de ma main droite sur ma poitrine et sur ma figure, puis, simulant l'action d'en prendre avec la main, je me signai une dizaine de fois de droite à gauche, en inclinant à chaque fois profondément la tête.

Le mousse présenta ensuite l'encensoir au *Capitan* qui, étant plus fervent schismatique que moi, s'enfuma et se signa pendant plus de cinq minutes. Il paraissait si transporté dans sa piété et si avide de purification, qu'il aurait mangé de l'encens s'il avait pu. Le mousse honora ensuite le contre-maitre, et graduellement tout l'équipage, jusqu'au cook que j'ai toujours soupçonné de préférer la fumée de l'encens de La Mecque au fumet de sa cuisine.

Saint Nicolas aidant, l'*Agios Giorgios* entra à toutes voiles dans le goulet du Golfe et, poussant droit devant lui, filait ses dix noeuds comme un fin marcheur qu'il était. Notre petit bateau, construit dans les chantiers de Syra, était tout couvert de toile pour profiter de ce bon vent. Je comptai du grand foc à la *brigantine* vingt-et-une voiles, qu'un vent de poupe gonflait comme des outres.

Sur les trois heures de l'après-midi, le temps changea ; la brise favorable dont nous jouissions depuis le matin se changea en vent debout, et finalement une vraie bourrasque mit en danger nos espérances de parvenir à Smyrne avant sept heures.

Dans ces occasions, il ne faut pas languir, et le capitaine Paboutzios, saisissant lui-même la barre du gouvernail, commanda de serrer les voiles. De suite, babordais et tribordais grimpèrent partie dans les haubans, partie sur les vergues et partie fut à la manœuvre sur le pont. En un clin d'œil, grande voile, perroquet, misaine, beaupré, bonnettes, etc., tout fut cargué et serré. Nous ne gardâmes que deux huniers. Cependant, le vent étant encore trop fort pour ce peu de toile, et le capitaine donna l'ordre de prendre un ris dans la grande voile. Six matelots grimperent sur les vergues et commencèrent de suite leur travail.

Prendre un ris, dans une bourrasque, est la partie la plus pénible et parfois la plus dangereuse de la manœuvre. Il faut laisser déferler toute la voile et la raccourcir dans le sens de sa hauteur au moyen de cordons que les marins appellent *garcettes*. Les gabiers, assis sur les chaînes ou les cordages, saisissent ces garcettes avec une main, et, ramassant la voile avec l'autre, l'attachent à la vergue en s'aidant

des jambes et de leur corps ; mais le vent qui engouffre dans cette toile et la secoue en tout sens, leur fait souvent lâcher prise. Ce jour-là, un Crétois du nom d'Alexandros, le gabier du grand mât, hardi marin s'il en fut, devint la victime de son zèle. Il travaillait avec ses camarades à prendre ce ris depuis quelque temps, quand la pluie commença et rendit la manœuvre très pénible. La toile, raidie par la pluie, leur donnait beaucoup de mal à la retenir, quand Alexandros, passant la jambe pardessus la vergue, parvint à l'arrêter ainsi que l'une des garcettes. Pour se donner plus de facilité à joindre les bandes de ris, il saisit la voile avec ses dents et continua à attacher ; mais un coup de vent violent engouffrant dans la voile, la fit claquer dans le vide comme un mouchoir, et ce pauvre Alexandros qui la tenait ferme avec ses dents, se la vit enlever si brusquement, qu'il se fit arracher trois incisives qu'il cracha sur le pont, et avec lesquelles peu s'en fallut qu'il ne tombât.

La manœuvre se fit enfin. Nous lutâmes jusqu'à sept heures contre les éléments, craignant beaucoup d'être jetés à la côte ou d'être obligés de regagner la haute mer, lorsque le vent cessa un peu et la pluie tout à fait. Il faut nous résigner à ne plus espérer entrer dans le port de Smyrne ce jour-là, et à jeter l'ancre près d'un banc de sable, célèbre par les mines de sel Gemme qu'il contient. La navigation n'est pas sûre dans le golfe la nuit, parce que les phares n'y sont pas assez nombreux, et que les myriades de cabottiers Turcs ou Grecs qui y sont ancrés, négligent souvent d'allumer les feux d'ordonnance.

Je suis donc contraint, pour la vingt-cinquième fois, de retourner dans mon *armoire*. Le capitaine, lors de mon embarquement à Marseille, m'a généreusement abandonné son lit. Le fait est qu'il n'y a pas de quoi se vanter bien fort de cet acte de courtoisie. Ces Grecs sont les gens les plus sobres et les plus superstitieux du monde à leur bord. Ils feignent de fuir le confort, les amusements, le vin ; ils évitent de parler en mangeant, se signent souvent, font brûler de l'encens par *kilo*, tout cela pour s'attirer des vents favorables. Le patron de l'*Agios Giorgios*, Kyrie Vazilios Paboutzios, natif de l'île d'Andros, qui vit sobrement, couche debout, parle peu, grogne souvent son équipage, ne boit pas de vin (à bord seulement), le capitaine, dis-je, m'avait donc cédé sa chambre. Mes premiers jours d'occupation, je déplorai amèrement la piété de mon schismatique.

La cabine de ce vieux loup de mer était naturellement à la poupe du navire, et occupait l'extrémité de la cale. Dans les cloisons, de chaque côté de cette pièce, s'ouvraient deux espèces de guichets, à babord et à tribord. Là, entre la cloison et la coque du navire, étaient jetés trois ou quatre rouleaux de cable, sur lesquels étaient étendus les jeux de voiles de recharge. Cinq peaux de chèvre cousues ensemble couvraient cette moelleuse couche. Un sac de toile rempli d'étoupe à calfatier invitait le dormeur à y reposer la tête. Ce fut ce que le capitaine m'abandonna. J'habitais à tribord qui est le côté d'honneur des bâtiments. Ma plus grande crainte, ma première nuit d'occupation, fut de voir descendre une ou deux vagues dans "le réduit obscur de mon alcôve enfoncée." J'étais à dix pieds au-dessous du niveau de la mer et j'en étais séparé par une planche de mélèze de deux pouces d'épaisseur.

Quand je me mis au lit la première fois, un petit clapotement inoffensif caressait la coque du *St. George*, mais quelques instants après il me sembla que l'on tirait à boulet sur mon pauvre bateau. Ce n'était que des coups de mer qui frappaient le navire. Sur le tillac je n'aurais pas remarqué ces incidents, mais la tête sur un sac d'étoupe et l'oreille collée au flanc du navire, je les savourais à mon aise. Après m'être persuadé que, si une vague entraînait par l'écouille et descendait dans ma cabine, je pourrais bien en avoir plus que pour mon compte et en perdre le goût du

pain, je tirai le guichet et... je laissai voguer le brick.

Le premier février de l'an de grâce 1868, je me retirai donc dans mon alcôve *armoire* pour la nuit. Je fus réveillé le lendemain par le bruit du cabestan. J'ouvris le guichet, et en deux bonds je fus sur le gaillard d'avant. Nous étions en marche depuis quelque temps, et à trois lieues devant nous, Smyrne, la ville des parfums, Ismir l'infidèle, comme l'appellent les Turcs, s'étalait gracieusement sur le versant du mont Pagus.

Enfin, après vingt-cinq jours de mer depuis notre départ de Marseille, nous touchions au terme de notre voyage. Les teintes roses de l'aurore, répandaient une douce lumière sur le panorama qui se déroulait devant mes yeux. Au contraire des rochers dénudés de la Grèce et des îles des Cyclades que nous avions cotoyés, qui offraient à peine aujourd'hui de l'ombrage aux divinités qui y tenaient jadis leur cours de plaisirs, la vieille terre d'Asie se montrait à nous couverte d'une luxuriante végétation. Des bois de Mélèzes, d'oliviers et de cyprès, mariaient leur verdure aux fruits d'or des citronniers, des orangers et des grenadiers, qui tapissaient le fond sur lequel se dessinaient les murs badigeonnés des maisons de la ville, au milieu desquelles les minarets des mosquées se dressaient comme des mâts de navire. Les coupoles des églises latines et grecques semblaient abriter sous leurs contours rebondis, les différentes nationalités qui y cherchent un asile dans la paix de leurs sanctuaires. Beaucoup de navires se balançaient coquettement dans la rade, qui, fatiguée de la lutte de la veille, semblait sortir à regret du repos de la nuit en ridant à peine sa surface. De légers caïques montés par des Levantins matineux commençaient déjà à glisser sur les eaux colorées du golfe.

Le soleil, prêt à commencer son cours, annonçait majestueusement son lever par les traits de feu qu'il lance au devant de lui et qui faisaient étinceler comme un écrin, les flèches, les dômes et les minarets des églises et des mosquées qu'il dorait de ses rayons. Debout sur le gaillard d'avant, je contempiais ce magnifique spectacle : mon esprit pouvant à peine contenir les mille pensées qui se heurtaient dans mon cerveau.

J'étais donc, enfin, sur le point de fouler ce sol fertile en si grands souvenirs, cette terre sacrée de l'Asie mineure, berceau du christianisme, théâtre où se sont passés les grands événements qui devaient régénérer le monde. A ma droite s'étendaient les plaines et les vallons qui jadis retentissaient des accents inspirés des harpes de David et d'Isaïe ; à ma gauche je voyais des troupeaux qui devaient bondir également sur les lieux où la légende suppose les tombeaux d'Achille et d'Hector, dans les champs de la Troïade que chantèrent les deux plus grands poètes de l'antiquité. Devant moi, Smyrne, la ville des roses, bâtie en amphithéâtre comme Naples, s'élevait souriante et fraîche, encore humide des pleurs de la nuit ; Smyrne où naquit Homère, Smyrne où prêcha saint Paul.

GUSTAVE-A. DROLET.

On mande de Québec que M. le comte de Foucault n'est guère attaché à la presse que comme auteur. Il n'écrit que de temps en temps dans le *Monde* de Paris. C'est un homme du monde, et du plus grand monde. Porteur d'un des plus beaux noms de la noblesse de France, possesseur d'une grande fortune, il appartient au *Jockey-Club*, le cercle le plus aristocratique de Paris. Son grand père était ce comte de Foucault rendu célèbre par l'apostrophe de Victor Hugo, et qui, sous la restauration, en sa qualité de commandant des gardes du corps de Louis XVIII, vint enlever de son siège à la Chambre des députés le conventionnel Manuel, à qui l'on reprochait d'avoir voté pour la mort de Louis XVI.

Quelques détails intéressants sur les quatre personnages réputés les plus riches du monde :

En commençant par le moins favorisé, on cite le duc de Westminster dont le revenu est de 800,000 livres sterling (25,000,000 de francs par an). Le duc peut donc, sans attaquer le capital, dépenser 50,000 frs par jour, 2,250 frs par heure et 39 frs 50 par minute.

Après lui, en montant un degré de l'échelle, se présente le sénateur américain Jones, de Nevada. Celui-ci possède un revenu annuel estimé à 1,000,000 de livres sterling (20,000,000 de francs), ce qui lui permet de dépenser 50 frs par minute.

Le chef de la famille de Rotschild vient ensuite. Sa fortune est évaluée à 2,000,000 de livres sterling de rente, ce qui, par conséquent, lui fournit le moyen de dépenser le double de ce que peut dépenser le sénateur Jones.

Au sommet de l'échelle se place M. J.-W. Mackey, avec un revenu de 2,750,000 livres sterling (68,750,000 de francs), ce qui fait 175,000 francs à dépenser par jour, 7,500 francs par heure et 125 francs par minute.

VARIÉTÉS

Un accusé, fort mal défendu par son avocat, vient d'être condamné au maximum.

Le président.—Vous n'avez rien à ajouter pour votre défense ?

Le condamné.—Non, M. le président. Mais je demande des circonstances atténuantes.... pour mon avocat !

* *

M. B... à son domestique :
—Jean-Baptiste, je vais vous expliquer ce que je désire que vous fassiez, car madame n'a pas compris.

Jean-Baptiste avec une ironie contenue :
—Pas compris, madame ? on ne me fera jamais croire ça... Si c'était monsieur, je ne dis pas !

* *

Entre jeunes filles. On passe en revue les petites camarades :

—Jolie ! Angèle ? Elle a des dents fausses.

—Oui, mais si blanches, si petites, si bien rangées.... C'est à se faire arracher les vraies pour en avoir de pareilles !

* *

On demandait, l'autre jour, à un parvenu, pourquoi il gesticulait tant en parlant :

—Que voulez-vous, répondit-il, je me ratrape. Pendant vingt ans de ma vie, je ne faisais jamais de gestes, chez moi du moins... j'étais logé si petitement !

* *

Un avocat général venait d'achever son réquisitoire.

Le président demande à l'accusé s'il n'a aucune observation à présenter.

—Aucune, répond l'autre, si ce n'est qu'il faut bien des gens comme moi pour faire vivre des gens comme vous.

* *

Les envois au Salon.

Le peintre donne au commissionnaire son tableau à porter.

—Mais faites donc attention ! mon tableau est encore tout frais !

—Ah ! ça ne fait rien ! Ma veste est chale !

* *

C'était dans la buvette de M. Désourdi, rue Mignonne. Arrive un mendiant :

—La charité, s'il vous plaît, pour l'amour, etc.

M. Désourdi lui donna un centin.
—En voici quatre autres, dit le mendiant, donnez-moi un verre de whisky !

* *

Un bon bourgeois demandait à Vivier :

—Qu'est-ce que c'est donc que cette "dette flottante" dont j'entends si souvent parler ?

Vivier feignant le plus grand étonnement :

—Comment, vous ne le savez pas ? c'est pourtant bien facile à deviner : c'est le budget de la marine !

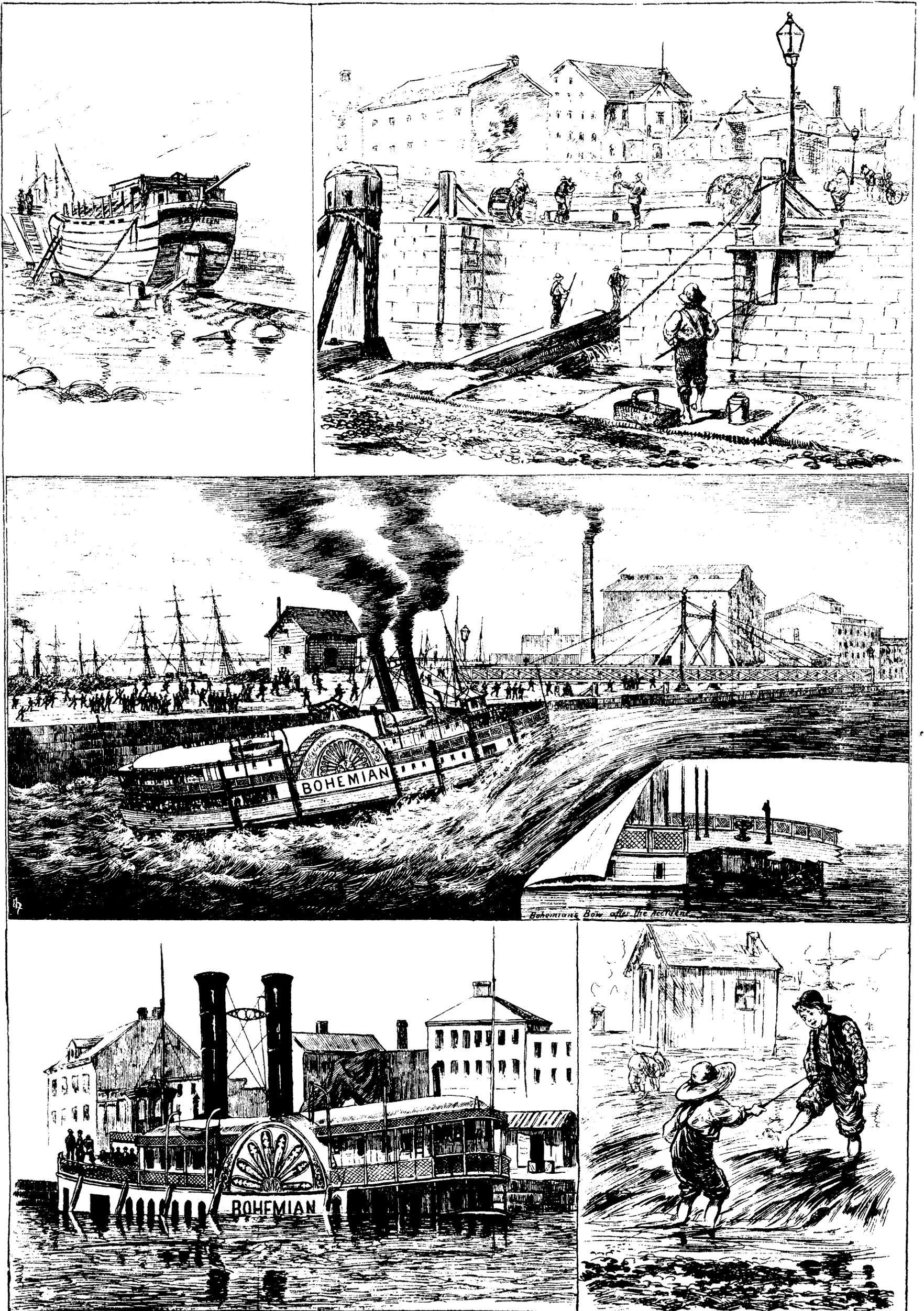
* *

L'autre jour, dit le *Charivari*, une mère se présente chez M. de Lesseps, de retour depuis peu de temps à Paris.

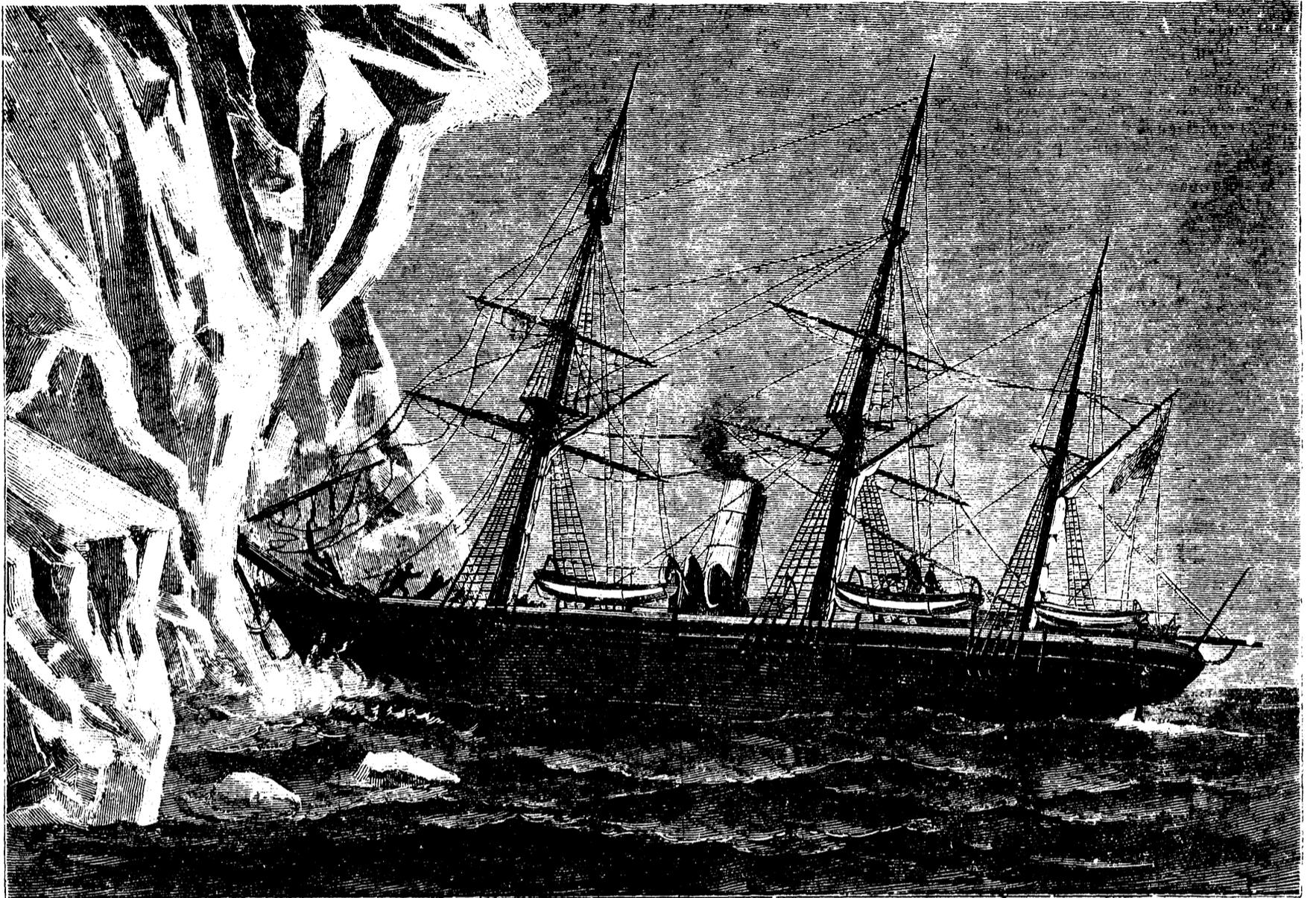
—Monsieur, dit-elle à l'éminent ingénieur, j'attendais avec impatience votre arrivée pour solliciter votre concours.

—Pourquoi, madame.

—Parce que j'ai mon petit dernier qui a des dents qui ne peuvent pas percer.



MONTREAL—ACCIDENT AU VAPEUR BOHEMIAN AU CANAL LACHINE



NAVIRE DANS LES GLACIERS



BONJOUR

LES ÉRABLES

Nous publions aujourd'hui une chanson canadienne intitulée : *Les érables*. L'auteur, M. E. Blain-Saint-Aubin, semble avoir entrepris, depuis plusieurs années, de décrire, en chansons, sur des airs connus, les scènes les plus intéressantes de la vie et des coutumes canadiennes. Nous avons, à différentes dates, publié plusieurs de ces chansons qui sont en bonne voie de devenir tout à fait populaires ; mentionnons entr'autres : *Le casque de mon père*, *Le pont des Sapeurs*, *Vir' de bord, mon ami Pierre*, et nombre d'autres qu'on trouve dans la collection de L'OPINION PUBLIQUE. Nous pourrions dire que la chanson des *Érables* c'est la grande question du déboisement traité en vers et en musique. L'auteur semble être d'avis que nous faisons payer trop cher à l'érable l'honneur d'avoir pris sa feuille comme un des emblèmes de notre nationalité, puisque, chaque année, le 24 juin, nous massacrons inutilement un nombre effrayant de ces arbres aussi beaux qu'utiles. L'auteur pourrait bien avoir raison.

Souvenir de la St-Jean-Baptiste, 1880

LES ÉRABLES

(CHANSON CANADIENNE)

AIR : *J'ai deux grands buffes*..... de P. DUPONT

I

J'ai deux érables à ma porte,
Deux beaux érables bien plantés
Dont le feuillage épais m'apporte
Fraîcheur, parfums, tous les étés.
Aussi hauts qu'un clocher d'église,
Aussi larges que la maison,
Comme ils jouent bien, avec la brise,
Le jeu de la belle saison !

REFRAIN :

Gardons bien nos érables !
Bûcheurs impitoyables, | beaux,
Qui frappez sans remords les plus francs, les plus
Portez la hache aux trembles, aux bouleaux.

II

Plus loin est mon *érablière* ;
Les frères de mes deux voisins
Sont là-bas, passé la clairière,
Trois cents, tous vigoureux et saûs,
Témoins de nos joyeux fêtes,
Dans ma *sucrerie*, au printemps,
J'aime à voir reverdir vos têtes :
J'oublie alors mes cinquante ans.

REFRAIN :

Gardons bien nos érables !
Etc., etc., etc.

III

Sous les érables, à ma porte,
Les amoureux viennent causer.
Souvent un *beau joueur* apporte
Son violon et les fait danser.
En échangeant des confidences,
En murmurant de doux secrets,
On ne craint pas les imprudences :
Mes érables sont si discrets !

REFRAIN :

Gardons bien nos érables !
Etc., etc., etc.

IV

Quand le cruel hiver nous dure
Trop longtemps, sa lugubre voix
Fait gémir la forte ramure
De mes érables et, parfois,
L'un d'eux, cédant à la tempête,
Tombe !... Au printemps, j'en planterai
Trente jeunes qui fiendront tête
Au vent, et je répéterai :

REFRAIN :

Gardons bien nos érables !
Bûcheurs impitoyables, | beaux,
Qui frappez sans remords les plus francs, les plus
Portez la hache aux trembles, aux bouleaux.

E. BLAIN-SAINT-AUBIN.

Vie dans les manufactures. — Les personnes qui travaillent dans les manufactures devenues ordinairement pâles, perdent l'appétit, sont languissantes, éprouvent des sensations pénibles, ont le sang pauvre, digèrent mal, ont les rognons et le système urinaire en désordre, et tous les médecins et les médicaments du monde ne peuvent leur faire du bien, à moins qu'elles abandonnent ces manufactures ou qu'elles fassent usage des Amers de Houblon, composé des plus purs et des meilleurs remèdes qui leur rendront la santé et leurs couleurs. Personne ne souffrira, s'ils en usent largement. Ils ne coûtent qu'une bagatelle. Voir une autre colonne.

L'ATTAQUE DU MOULIN

III

C'était une règle portée par l'état-major allemand : Tout Français n'appartenant pas à l'armée régulière et pris les armes à la main, devait être fusillé. Les compagnies franches elles-mêmes n'étaient pas reconnues comme belligérantes. En faisant ainsi de terribles exemples sur les paysans qui défendaient leurs foyers, les Allemands voulaient empêcher la levée en masse qu'ils redoutaient.

L'officier, un homme grand et sec, d'une cinquantaine d'années, fit subir à Dominique un bref interrogatoire. Bien qu'il parlât le français très purement, il avait une raideur toute prussienne.

— Vous êtes de ce pays ?

— Non, je suis Belge.

— Pourquoi avez-vous pris les armes ?... tout ceci ne doit pas vous regarder.

Dominique ne répondit pas. A ce moment, l'officier aperçut Françoise debout et très pâle, qui écoutait ; sur son front blanc, sa légère blessure mettait une barre rouge. Il regarda les jeunes gens l'un après l'autre, parut comprendre et se contenta d'ajouter :

— Vous ne niez pas avoir tiré ?

— J'ai tiré tant que j'ai pu, répondit franchement Dominique.

Cet aveu était inutile, car il était noir de poudre, couvert de sueur, taché de quelques gouttes de sang qui avaient coulé de l'éraflure de son épaule.

— C'est bien, répéta l'officier. Vous serez fusillé dans deux heures.

Françoise ne cria pas. Elle joignit les mains et les éleva dans un geste de muet désespoir. L'officier remarqua ce geste. Deux soldats avaient emmené Dominique dans une pièce voisine, où ils devaient le garder à vue. La jeune fille était tombée sur une chaise, les jambes brisées ; elle ne pouvait pleurer, elle étouffait. Cependant, l'officier l'examinait toujours. Il finit par lui adresser la parole :

— Ce garçon est votre frère ? demanda-t-il.

Elle dit non de la tête. Il resta raide, sans un sourire. Puis, au bout d'un silence :

— Il habite le pays depuis longtemps ?

Elle dit oui, d'un nouveau signe.

— Alors il doit bien connaître les bois voisins ?

Cette fois, elle parla.

— Oui, monsieur, dit-elle en le regardant avec quelque surprise.

Il n'ajouta rien et tourna sur ses talons, en demandant qu'on lui amenât le maire du village. Mais Françoise s'était levée, une légère rougeur au visage, croyant avoir saisi le but de ses questions et reprise d'espoir. Ce fut elle-même qui courut pour trouver son père.

Le père Merlier, dès que le coup de feu avait cessé, était vivement descendu par la galerie de bois, pour visiter sa roue. Il adorait sa fille, il avait une solide amitié pour Dominique, son futur gendre ; mais sa roue tenait aussi une large place dans son cœur. Puisque les deux petits, comme il les appelait, étaient sortis sains et saufs de la bagarre, il songeait à son autre tendresse, qui avait si singulièrement souffert, celle-là. Et, penché sur la grande carcasse de bois, il en étudiait les blessures d'un air navré. Cinq palettes étaient en miettes, la charpente centrale était criblée. Il fourrait les doigts dans les trous des balles, pour en mesurer la profondeur ; il réfléchissait à la façon dont il pourrait réparer ces avaries. Françoise le trouva qui bouchait déjà des fentes avec des débris et de la mousse.

— Père, dit-elle, ils vous demandent.

Et elle pleura enfin, en lui contant ce qu'elle venait d'entendre. Le père Merlier hochait la tête. On ne fusillait pas les gens comme ça. Il fallait voir. Et il rentra dans le moulin, de son air silencieux et paisible. Quand l'officier lui eut demandé des vivres pour ses hommes, il répondit que les gens de Rocreuse n'étaient pas habitués à être brutalisés, et qu'on obtiendrait rien d'eux si l'on employait la violence. Il se chargeait de tout, mais à la condition qu'on le laissât agir seul. L'officier parut se fâcher d'abord de ce ton tranquille ; puis, il céda devant les paroles brèves et nettes du vieillard. Même il le rappela pour lui demander :

— Ces bois-là, en face, comment les nommez-vous ?

— Les bois de Sauval.

— Et quelle est leur étendue ?

Le meunier le regarda fixement.

— Je ne sais pas, répondit-il.

Et il s'éloigna. Une heure plus tard, la contribution de guerre en vivres et en argent, réclamée par l'officier, était dans la cour du moulin. La nuit venait, Françoise suivait avec anxiété les mouvements des soldats. Elle ne s'éloignait pas de la pièce dans laquelle était enfermé Dominique. Vers sept heures, elle eut une émotion poignante ; elle vit l'officier entrer chez le prisonnier, et pendant un quart-d'heure, elle entendit leurs voix qui s'élevaient. Un instant, l'officier reparut sur le seuil pour donner un ordre en allemand, qu'elle ne comprit pas ; mais, lorsque douze hommes furent venus se ranger dans la cour, le fusil au bras, un tremblement la saisit, elle se sentit mourir. C'en était donc fait ; l'exécution allait avoir lieu. Les douze hommes restèrent là dix minutes, la voix de Dominique continuait à s'élever sur un ton de refus violent. Enfin, l'officier sortit en fermant brutalement la porte et en disant :

— C'est bien, réfléchissez.... Je vous donne jusqu'à demain matin.

Et, d'un geste, il fit rompre les rangs au douze hommes. Françoise restait hébétée. Le père Merlier, qui avait continué de fumer sa pipe, en regardant le peleton d'un air simplement curieux, vint la prendre par le bras, avec un douceur paternelle. Il l'emmena dans sa chambre.

— Tiens-toi tranquille, lui dit-il, tâche de dormir.... Demain il fera jour, et alors nous verrons.

En se retirant, il l'enferma par prudence. Il avait pour principe que les femmes ne sont bonnes à rien, et qu'elles gênent tout, lorsqu'elles s'occupent d'une affaire sérieuse. Cependant, Françoise ne se coucha pas. Elle demeura longtemps assise sur son lit, écoutant les rumeurs de la maison.

Les soldats allemands campés dans la cour chantaient et riaient ; ils durent manger et boire jusqu'à onze heures, car le tapage ne cessa pas un instant. Dans le moulin même, des pas résonnaient de temps à autre, sans doute des sentinelles qu'on relevait. Mais ce qui l'intéressait surtout, c'étaient les bruits qu'elle pouvait saisir dans la pièce qui se trouvait sous sa chambre. Plusieurs fois elle se coucha par terre, elle appliqua son oreille contre la planche. Cette pièce était justement celle où l'on avait enfermé Dominique. Il devait marcher du mur à la fenêtre, car elle entendit longtemps la cadence régulière de sa promenade ; puis, il se fit un grand silence, il s'était sans doute assis. D'ailleurs, les rumeurs cessaient, tous s'endormaient. Quand la maison lui parut s'assourir, elle ouvrit sa fenêtre le plus doucement possible, elle s'accouda.

Au dehors, la nuit avait une sérénité tiède. Le mince croissant de la lune, qui se couchait derrière les bois de Sauval, éclairait la campagne d'une lueur de veilleuse. L'ombre allongée des grands arbres barrant de noir les prairies, tandis que l'herbe, aux endroits découverts, prenait une douceur de velours vertâtre. Mais Françoise ne s'arrêtait guère au charme mystérieux de la nuit. Elle étudiait la campagne, cherchant les sentinelles que les Allemands avaient dû poster de côté. Elle voyait parfaitement leurs ombres s'échelonner le long de la Morelle. Une seule se trouvait devant le moulin, de l'autre côté de la rivière, près d'un saule dont les branches trempaient dans l'eau. C'était un grand garçon qui se tenait immobile, la face tournée vers le ciel, de l'air rêveur d'un berger.

Alors, quand elle eut ainsi inspecté les lieux avec soin, elle revint s'asseoir sur son lit. Elle y resta une heure, profondément absorbée. Puis elle écouta de nouveau : la maison n'avait plus un souffle. Elle retourna à la fenêtre, jeta un coup d'œil ; mais sans doute une des cornes de la lune qui apparaissait encore derrière les arbres, lui parut gênante, car elle se remit à attendre. Enfin, l'heure lui sembla venue. La nuit était toute noire, elle n'apercevait plus la sentinelle en face, la campagne s'élevait comme une mare d'encre. Elle tendit l'oreille un instant et se décida. Il y avait là, passant près de la fenêtre, une échelle de fer, des barres scellées dans le mur, qui montait de la roue au grenier, et qui servait autrefois aux meuniers pour visiter certains rouages ; puis, le mécanisme avait été modifié, depuis longtemps l'échelle disparaissait sous les lierres épais qui couvraient ce côté du moulin.

* *

Françoise, bravement, enjamba la balustrade de sa fenêtre, saisit une des barres de fer et se trouva dans le vide. Elle commença à descendre. Brusquement, une pierre se détacha de la muraille et tomba dans la Morelle avec un rejaillissement sonore. Elle s'était arrêtée, glacée d'un frisson. Mais elle comprit que la chute d'eau, de son roulement continu, couvrait à distance tous les bruits qu'elle pouvait faire, et elle descendit alors plus hardiment, tâtant le lierre du pied, s'assurant des échelons. Lorsqu'elle fut à la hauteur de la chambre qui servait de prison à Dominique, elle s'arrêta. Une difficulté imprévue faillit lui faire perdre tout son courage : la fenêtre de la pièce du bas n'était pas régulièrement percée au-dessous de la fenêtre de sa chambre, elle s'écartait de l'échelle, et lorsqu'elle allongea la main, elle ne rencontra que la muraille. Lui faudrait-il donc remonter, sans pousser son projet jusqu'au bout ? Ses bras se lassaient, le murmure de la Morelle, au-dessous d'elle, commençait à lui donner des vertiges. Alors, elle arracha du mur de petits fragments de plâtre et les lança dans la fenêtre de Dominique. Il n'entendait pas, peut-être dormait-il. Elle émit encore la muraille, elle s'écorchait les doigts. Et elle était à bout de force, elle se sentait tomber à la renverse, lorsque Dominique ouvrit enfin doucement.

— C'est moi, murmura-t-elle. Prends-moi vite, je tombe.

C'est la première fois qu'elle le tutoyait. Il la saisit en se penchant, et l'apporta dans la chambre. Là, elle eut une crise de larmes, étouffant ses sanglots, pour qu'on ne l'entendit pas. Puis, par un effort suprême, elle se calma.

— Vous êtes garlé ? demanda-t-elle à voix basse.

Dominique, encore stupéfait de la voir ainsi, fit un simple signe, en montrant sa porte. De l'autre côté, on entendait un roulement ; la sentinelle, étant au sommeil, avait dû se coucher par terre, contre la porte, en se disant que, de cette façon, le prisonnier ne pouvait bouger. — Il faut fuir, reprit-elle vivement. Je suis

venue pour vous supplier de fuir et pour vous dire adieu.

— Mais lui ne paraissait pas l'entendre. Il répétait :

— Comment, c'est vous, c'est vous.... Oh ! que vous m'avez fait peur ! Vous pouviez vous tuer.

Il lui prit les mains, il les baisa.

— Que je vous aime, Françoise !.... Vous êtes aussi courageuse que bonne. Je n'avais qu'une crainte, c'était de mourir sans vous avoir revue.... Mais vous êtes là, et maintenant ils peuvent me fusiller. Quand j'aurai passé un quart d'heure avec vous, je serai prêt.

Peu à peu, il l'avait attirée à lui, et elle appuyait sa tête sur son épaule. Le danger les rapprochait. Ils oubliaient tout dans cette étreinte.

— Ah ! Françoise, reprit Dominique d'une voix caressante, c'est aujourd'hui la Saint-Louis, le jour si longtemps attendu de notre mariage. Rien n'a pu nous séparer, puisque nous voilà tous les deux seuls, fidèles au rendez-vous.... N'est ce pas ? c'est à cette heure le matin des noces.

— Oui, oui, répéta-t-elle, le matin des noces. Ils échangèrent un baiser. Mais, tout d'un coup, elle se dégagea, la terrible réalité se dressait devant elle.

— Il faut fuir, il faut fuir, bégaya-t-elle. Ne perdons pas une minute.

Et comme il tenait les bras dans l'ombre pour la reprendre, elle le tutoya de nouveau :

— Oh ! je t'en prie, écoute-moi.... Si tu meurs, je mourrai. Dans une heure, il fera jour. Je vex que tu partes tout de suite.

Alors, rapidement, elle expliqua son plan. L'échelle de fer descendait jusqu'à la roue ; là, il pourrait s'aider des palettes et entrer dans la barque qui se trouvait dans un enfoncement. Il lui serait facile ensuite de gagner l'autre bord de la rivière et de s'échapper.

— Mais il doit y avoir des sentinelles ? dit-il.

— Une seule, en face, au pied du premier saule.

— Et si elle m'aperçoit, si elle veut crier ?

Françoise frissonna. Elle lui mit dans la main un couteau qu'elle avait descendu. Il y eut un silence.

— Et votre père, et vous ? reprit Dominique. Mais non, je ne puis fuir.... Quand je ne serai plus là, ces soldats vous massacreront peut-être.... Vous ne les connaissez pas. Ils m'ont proposé de me faire grâce, si je consentais à les guider dans la forêt de Sauval. Lorsqu'ils ne me trouveront plus, ils sont capables de tout.

* *

La jeune fille ne s'arrêta pas à discuter. Elle répondait simplement à toutes les raisons qu'il donnait :

— Par amour pour moi, fuyez.... Si vous m'aimez, Dominique, ne restez pas ici une minute de plus.

Puis, elle promit de remonter dans sa chambre. On ne saurait pas qu'elle l'avait aidé. Elle finit par le prendre dans ses bras, par l'embrasser, pour le convaincre. Lui, était vaincu. Il ne posa qu'une question.

— Jurez-moi que votre père connaît votre démarche et qu'il me conseille la fuite ?

— C'est mon père qui m'a envoyée, répondit hardiment Françoise.

Elle mentait. Dans ce moment, elle n'avait qu'un besoin immense, le savoir en sûreté, échapper à cette abominable pensée que le soleil allait être le signal de sa mort. Quand il serait loin, tous les malheurs pouvaient fondre sur elle ; cela lui paraissait doux, du moment où il vivrait. L'égoïsme de sa tendresse le voulait vivant, avant toutes choses.

— C'est bien, dit Dominique, je ferai comme il vous plaira.

Alors, ils ne parlèrent plus. Dominique alla rouvrir la fenêtre. Mais, brusquement, un bruit les glaça. La porte fut ébranlée, et ils crurent qu'on l'ouvrait. Evidemment, une ronde avait entendu leurs voix. Et tous deux debout, serrés l'un contre l'autre, attendaient dans une angoisse indicible. La porte fut de nouveau secouée ; mais elle ne s'ouvrit pas. Ils eurent chacun un soupir étouffé ; ils venaient de comprendre, ce devait être le soldat couché en travers du seuil, qui s'était retourné. En effet, les roulements recommencèrent.

Dominique voulut absolument que Françoise remontât d'abord chez elle. Il la prit dans ses bras, il lui dit un muet adieu. Puis, il l'aidera à saisir l'échelle et se cramponna à son tour. Mais il refusa de descendre un seul échelon avant de la savoir dans sa chambre. Quand Françoise fut rentrée, elle laissa tomber d'une voix légère comme un souffle :

— Au revoir, je t'aime !

Elle resta accoudée, elle tâcha de suivre Dominique. La nuit était toujours très noire. Elle chercha la sentinelle et ne l'aperçut pas ; seul, le saule faisait une tache pâle, au milieu des ténèbres. Pendant un instant, elle entendit le frolement du corps de Dominique le long du lierre. Ensuite la roue craqua, et il y eut un léger clapotement qui lui annonça que le jeune homme venait de trouver la barque. Une minute plus tard, en effet, elle distingua la silhouette sombre de la barque sur la nappe grise de la Morelle. Alors, une angoisse terrible la saisit à la gorge. A chaque instant, elle croyait entendre le cri d'alarme de la sentinelle ; les moindres bruits, éparés dans l'ombre, lui semblaient des pas précipités de soldats, des froissements d'armes, des bruits de fusils qu'on arçait. Pourtant, les secondes s'écoulaient, la campagne gardait sa paix souveraine. Dominique devait aborder à l'autre rive. Françoise

ne voyait plus rien. Le silence était majestueux. Et elle entendit un piétinement, un cri rauque, la chute sourde d'un corps. Puis, le silence se fit plus profond. Alors, comme si elle eût sentit la mort passer, elle resta toute froide, en face de l'épaisse nuit.

IV

Dès le petit jour, des éclats de voix ébranlèrent le moulin. Le père Merlier était venu ouvrir la porte de François. Elle descendit dans la cour, pâle et très calme. Mais là, elle ne put réprimer un frisson, en face du cadavre d'un prussien, qui était allongé près du puits, sur un manteau étalé.

Autour du corps, des soldats gesticulaient, criaient sur un ton de fureur. Plusieurs d'entre eux montraient les poings au village. Cependant, l'officier venait de faire appeler le père Merlier, comme maire de la commune.

—Voici, lui dit-il d'une voix étranglée par la colère, un de nos hommes que l'on a trouvé assassiné sur le bord de la rivière.... Il nous faut un exemple éclatant, et je compte que vous allez nous aider à découvrir le meurtrier.

—Tout ce que vous voudrez, répondit le meunier avec son flegme. Seulement, ce ne sera pas commode.

L'officier s'était baissé pour écarter un pan du manteau, qui cachait la figure du mort. Alors apparut une horrible blessure. La sentinelle avait été frappée à la gorge, et l'arme était restée dans la plaie. C'était un couteau de cuisine à manche noir.

—Regardez ce couteau, dit l'officier au père Merlier, peut-être nous aidera-t-il dans nos recherches.

Le vieillard avait eu un tressaillement. Mais il se remit aussitôt, il répondit, sans qu'un muscle de sa face bougeât :

—Tout le monde a des couteaux pareils dans nos campagnes.... Peut-être que votre homme s'ennuyait de se battre et qu'il se sera fait son affaire lui-même. Ça se voit.

—Taisez-vous ! cria furieusement l'officier. Je ne sais ce qui me retient de mettre le feu au quatre coins du village.

La colère, heureusement, l'empêchait de remarquer la profonde altération du visage de François. Elle avait dû s'asseoir sur le banc de pierre, près du puits. Malgré elle, ses regards ne quittaient plus ce cadavre, étendu à terre, presque à ses pieds. C'était un grand et beau garçon, qui ressemblait à Dominique, avec des cheveux blonds et des yeux bleus. Cette ressemblance lui retournait le cœur. Elle pensait que le mort avait peut-être laissé là-bas, en Allemagne, quelque amoureux qui allait pleurer. Et elle reconnaissait son couteau dans la gorge du mort. Elle l'avait tué.

Cependant, l'officier parlait de frapper Rocreuse de mesures terribles, lorsque des soldats accoururent. On venait de s'apercevoir seulement de l'évasion de Dominique. Cela causa une agitation extrême. L'officier se rendit sur les lieux, regarda par la fenêtre laissée ouverte, comprit tout et revint exaspéré.

Le père Merlier parut très contrarié de la fuite de Dominique.

—L'imbécile ! murmura-t-il, il gâte tout.

François, qui l'entendit, fut prise d'angoisse. Son père, d'ailleurs, ne soupçonnait pas sa complicité. Il hochait la tête en lui disant à demi-voix :

—A présent, nous voilà propres !

—C'est ce gredin ! c'est ce gredin ! criait l'officier. Il aura gagné les bois. Mais il faut qu'on nous le retrouve, ou le village payera pour lui.

Et, s'adressant au meunier :

—Voyons, vous devez savoir où il se cache ?

Le père Merlier eut son sourire silencieux, en montrant la large étendue des coteaux boisés.

—Comment voulez-vous trouver un homme là-dedans ? dit-il.

—Oh ! il doit y avoir des trous que vous connaissez. Je vais vous donner dix hommes. Vous les guiderez.

—Je veux bien. Seulement, il nous faudra huit jours pour battre tous les bois des environs.

La tranquillité du vieillard enrageait l'officier. Il comprenait en effet le ridicule de cette battue. Ce fut alors qu'il aperçut sur le banc François pâle et tremblante. L'attitude anxieuse de la jeune fille le frappa. Il se tut un instant, examinant tour à tour le meunier et François.

—Est-ce que cet homme, finit-il par demander brutalement au vieillard, n'est pas l'amant de votre fille ?

Le père Merlier devint livide, et l'on put croire qu'il allait se jeter sur l'officier pour l'étrangler. Il se raidit, il ne répondit pas. François avait mis son visage entre ses mains.

—Oui, c'est cela continua le Prussien, vous ou votre fille l'avez aidé à fuir. Vous êtes son complice.... Une dernière fois, voulez-vous nous le livrer ?

Le meunier ne répondit pas. Il s'était détourné, regardant au loin d'un air indifférent, comme si l'officier ne s'adressait pas à lui. Cela mit le comble à la colère de ce dernier.

—Eh bien ! déclara-t-il, vous allez être fusillé à sa place.

Et il commanda une fois encore le peloton d'exécution. Le père Merlier garda son flegme. Il eut à peine un léger haussement d'épaules, tout ce drame lui semblait d'un goût médiocre. Sans doute il ne croyait pas qu'on fusillât un homme si aisément. Puis, quand le peloton fut là il dit avec gravité :

—Alors, c'est sérieux ?.... Je veux bien.

S'il vous en faut un absolument, moi autant qu'un autre.

Mais François s'était levée, affolée, bégayant :

—Grâce, monsieur, ne faites pas du mal à mon père. Tuez-moi à sa place.... C'est moi qui ai aidé Dominique à fuir. Moi seule suis coupable.

—Tais-toi, fillette, s'écria le père Merlier. Pourquoi mens-tu ?.... Elle a passé la nuit enfermée dans sa chambre, monsieur. Elle ment, je vous assure.

—Non, je ne mens pas, reprit ardemment la jeune fille. Je suis descendue par la fenêtre, j'ai poussé Dominique à s'enfuir.... C'est la vérité, la seule vérité....

EMILE ZOLA.

(La fin au prochain numéro.)

14 JUIN 1830

Il y a aujourd'hui cinquante ans, l'armée française, forte de quarante mille hommes, commandée par le général de Bourmont, débarqua sur la plage de Sidi-Ferruch, à cinq lieues à l'ouest d'Alger. Partie de Toulon le 25 mai, une flotte de six cent soixante-quinze bâtiments de toute sorte, sous les ordres de l'amiral Duperré, l'avait conduite en vingt jours au rivage africain. Elle y venait pour venger l'injure faite au drapeau national par Hussein-Dey, d'Alger.

Trois ans avant, le consul de France, M. Deval, s'étant rendu au palais du prince, la veille de la fête du Bairam, afin de le complimenter selon l'usage, Hussein mit l'entretien sur les négociations qui se poursuivaient entre Paris et Alger, pour régler des différends de date ancienne. Sans laisser au représentant de la France le temps de parler, il fit valoir vivement ce qu'il appelait ses griefs ; il se plaignit surtout que le ministre des affaires étrangères de notre pays n'eût pas répondu à une lettre qu'il lui avait précédemment adressée.

—J'ai eu l'honneur de vous en porter la réponse, aussitôt que je l'ai reçue, objecta M. Deval.

—Pourquoi ne m'a-t-il pas répondu directement ? s'écria Hussein-Dey. Suis-je un manant, un homme de boue, un vanu pieds ? Mais, c'est vous qui êtes la cause que je n'ai pas reçu la réponse de votre ministre ; c'est vous qui lui avez insinué de ne pas m'écrire ! Vous êtes un méchant, un infidèle, un idolâtre.

En proférant ces reproches, il se leva, porta à M. Deval trois coups violents avec le manche de son chasse-mouches et lui ordonna de se retirer. Le même jour, le consul de France écrivait à son gouvernement pour lui faire connaître ce qui s'était passé. En terminant son récit, il sollicitait un congé pour le cas où il ne serait pas donné à cette affaire la suite et l'éclat qu'elle méritait.

Quelques semaines après, un intrépide marin, le capitaine de vaisseau Collet, appartenait au consul, à la tête d'une escadre, l'ordre de demander des excuses solennelles et s'il ne les obtenait pas, au bout de vingt-quatre heures, de se retirer sur l'un de nos bâtiments après avoir amené son pavillon. Le dey ne voulut pas comprendre la gravité de cet avertissement. Il y répondit par de nouveaux méfaits. Le capitaine Collet mit le blocus devant Alger, le cabinet de Paris étant résolu à avoir satisfaction.

Mais, au bout de deux ans, cet état de choses ne s'était pas modifié ; Hussein-Dey semblait s'y résigner, et, après avoir vainement tenté de sortir du port, sa flotte y demeurait immobile. C'était donc pour la France une campagne longue et sans gloire, qui coûtait en outre au trésor sept millions par an. Le ministère Villèle et le ministère Martignac ayant sur les bras, l'un les élections générales et les affaires de Grèce, l'autre l'expédition de Morée et la question d'Orient, avaient dû subir cette situation, malgré les réclamations des Chambres.

Cependant, au commencement de juillet 1829, le second résolu d'en finir. Le contre-amiral de la Bretonnière, qui avait remplacé le capitaine Collet dans le commandement du blocus, fut invité à se mettre une dernière fois en rapport avec

le dey d'Alger et à lui adresser une suprême sommation. Il obéit, demanda une audience qui lui fut accordée, et le 21 juillet, le vaisseau la *Provence* le conduisit au quai d'Alger où il débarqua pour se rendre à la Casbah. Mais, les deux visites qu'il fit en trois jours à Hussein-Dey ne donnèrent pas de résultat.

—J'ai de la poudre et du canon, lui dit définitivement l'ancien janissaire, et puisqu'il n'y a pas moyen de s'entendre, vous êtes libre de vous retirer.

Le lendemain, la *Provence*, portant le pavillon parlementaire, toutes ses voiles au vent, quittait le port sous les yeux d'une énorme population. Tout à coup, les batteries des forts d'Alger se firent entendre et plusieurs boulets vinrent tomber autour du vaisseau amiral. Il ne fut pas sérieusement endommagé. Mais en violant le droit des gens, en insultant de sang-froid le drapeau français, Hussein-Dey avait aggravé sa première faute et sa conduite méritait un éclatant châtement.

Quand la nouvelle de cet outrage arriva en France, Charles X venait de confier le pouvoir à M. de Polignac. L'histoire, qui s'est montrée justement sévère pour le cabinet du 8 août, a déjà dit et confirmera dans l'avenir que ce fut son honneur de se révéler dans ces circonstances, énergique et résolu. L'expédition d'Alger fut décidée. Elle le fut malgré les amers critiques de l'opposition de ce temps, qui, redoutant que la gloire n'en profitât au gouvernement, donna, dès ce jour, un exemple que M. Jules Favre a eu la triste fortune d'imiter plus tard et alla jusqu'à prétendre que la raison et le droit étaient du côté du dey d'Alger ; elle le fut, malgré les objections de plusieurs marins qui la déclaraient impossible, pleine de périls, devant conduire à un désastre irréparable, et alléguaient qu'il ne faudrait pas moins de vingt-sept jours pour opérer ce débarquement qu'on vit ensuite s'opérer en huit heures : elle le fut enfin, malgré l'Angleterre qui, plus exigeante qu'aucune des nations européennes, essaya d'abord de l'entraver et réclama ensuite impérieusement à M. de Polignac un engagement portant que la France, si le sort des armes lui donnait la victoire, ne conserverait pas sa conquête.

Les attaques de l'opposition, les critiques de l'amiral Duperré, lequel s'ingéniait à empêcher une campagne qui devint ensuite son plus beau titre de gloire, les remontrances de l'Angleterre ne parvinrent pas à ébranler la conviction du gouvernement du roi. Il la défendit énergiquement. Il arriva même que l'ambassadeur britannique s'étant permis de tenir au baron d'Haussez, ministre de la marine, des propos menaçants, celui-ci répliqua en ces termes :

—La France se f... de l'Angleterre, milord ; notre flotte, déjà réunie à Toulon, sera prête à mettre à la voile dans les derniers jours de mai. Elle s'arrêtera pour se rallier aux îles Baléares ; elle opérera son débarquement à l'ouest d'Alger. Vous voilà informé de sa marche ; vous pourrez la rencontrer si la fantaisie vous en prend ; vous n'accepterez pas le défi que je vous porte, parce que vous n'êtes pas en état de le faire. Ce langage, je n'ai pas besoin de vous le répéter, n'a rien de diplomatique. Je vous prie, cependant, de réfléchir sur le fond que le ministre des affaires étrangères pourrait vous traduire en d'autres termes, mais sans y rien changer.

* *

Tels sont, rapidement résumés, les événements à la suite desquels le général de Bourmont plantait le drapeau français sur la terre africaine, à la date du 14 juin 1830. Huit heures avaient suffi pour mettre les troupes à terre ; vingt jours suffirent pour les rendre maîtresses d'Alger, où elles entrèrent triomphalement le 5 juillet, tandis qu'Hussein-Dey, vaincu et résigné à son destin, s'appêtait à partir pour l'Europe, où il devait apprendre, en arrivant, que le monarque par qui sa puissance venait d'être détruite, fuyait lui-même son royaume, chassé par une révolution victorieuse.

Il faut lire dans les historiens de la con-

quête, Alfred Nettement et Camille Rousset, le récit de ces grandes journées, marquées par des étapes immortelles : Staoueli, Sidi-Kalef, Dely-Ibrahim, Chapelle-et-Fontaine, le Fort-de-l'Empereur, et par des traits héroïques, prélude mémorable de cette longue suite de combats qui devaient doter la patrie française d'une colonie prospère et accroître d'inestimable joyaux le trésor de ses gloires. Le 14 juin 1830 la Monarchie donna l'Algérie à la France. On a eu raison de dire que la prise d'Alger fut le testament politique de la Restauration ; on ne saurait trop le répéter à cette nation, pour son malheur non moins prompt à oublier la dette qu'elle contracta ce jour-là envers la Maison Royale, qu'à châtier cruellement l'erreur d'un jour.

A dater de cette heure, la marche de l'armée française à travers l'Algérie, dont elle reculait sans cesse les frontières, peut être comparée aux plus illustres faits d'armes de tous les temps. Chaque soldat devint un héros ; pour les commander, ces braves trouvèrent des chefs dont l'exemple les électrisait : Bourmont, Clauzel, Damrémont, Changarnier, Bedeau, Duviérier, Cavaignac, Lamoricière, Leflô, Mac-Mahon, Bugeaud, Pélessier, Saint-Arnaud, et à côté d'eux des fils de roi : le duc d'Orléans, le duc d'Aumale, dont les exploits sont restés vivants parmi les témoins de ces luttes épiques : Constantine, les Portes de fer, Isly, Médéah, et des centaines d'autres, qui ne sauraient être énumérés ici.

Comment oublier tant d'épisodes dignes d'être chantés par Homère : Changarnier, commandant l'arrière garde de l'armée, lors de la retraite de Constantine, et cerné tout à coup par l'ennemi, disant à ses soldats : "Ils sont six mille, vous êtes trois cents ; la partie est égale !" Et le vaillant capitaine Lelièvre, tenant tête pendant quatre jours, dans Mazagrau, à douze mille Arabes avec cent vingt-trois hommes ? Quels géants et quels souvenirs !

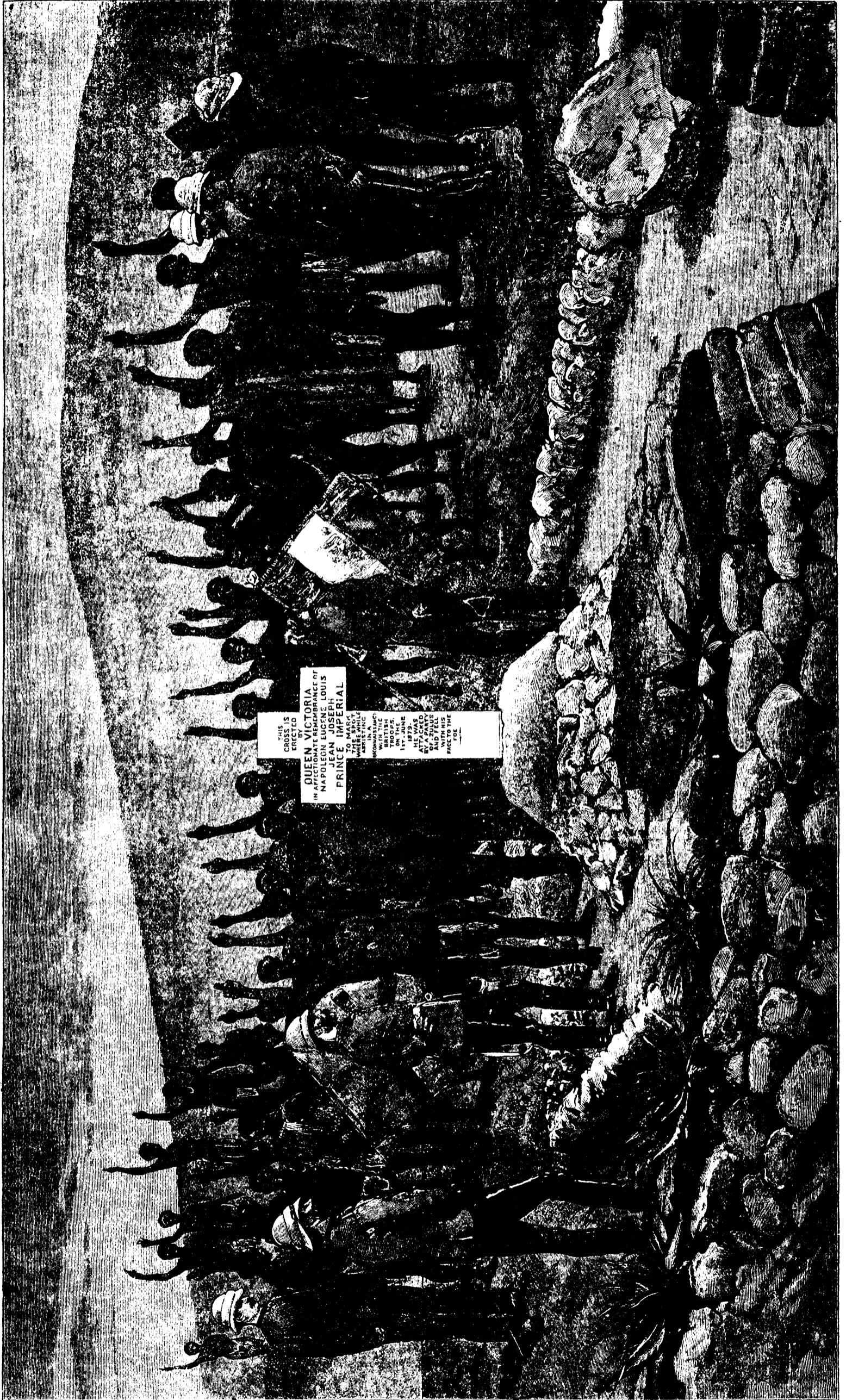
On cherche des dates patriotiques, pouvant être célébrées annuellement comme la fête même de la patrie, propres à réunir dans un sentiment de concorde et de reconnaissance, dégagé de l'esprit de parti, tous les cœurs français, à les faire tous battre à l'unisson ! En voilà une. La journée commémorative de la conquête d'Alger égale en grandeur, à ce qu'il nous semble, la journée commémorative de la prise de la Bastille. Non seulement elle l'égale, mais elle la dépasse, car si l'une rappelle la sanglante aurore d'une implacable guerre civile, un trône brisé, des innocents massacrés, la guillotine en permanence, des représailles feroches, et, comme conséquence de tant de forfaits, la dictature amenant l'invasion, rien de pareil dans le souvenir de l'autre n'en altère la beauté. Ce n'est pas du sang qui a coulé sur la terre algérienne que Barnave aurait pu dire : "Ce sang était-il donc si pur ?" Pur, il l'était autant qu'il a été fécond.

Ces morts, pour lesquels le gouvernement français aurait dû réclamer aujourd'hui l'honneur de la commémoration patriotique que, le 14 juillet, il laissera célébrer en mémoire de fous furieux dont la passion politique fit ce jour-là des assassins, ces morts immortels sont tombés en braves pour la patrie, la face à l'ennemi.

Parler d'eux à la France, fêter en ce jour leur souvenir, et du même coup le souvenir de tant de générations de vaillants qui, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, ont combattu pour le prestige du drapeau national, eût été compris comme un appel à l'union de toutes les âmes. Le 14 juin appartient en effet à ce patrimoine de gloire, commun à tous les Français, héritage de nos pères, que tous, républicains et monarchistes, peuvent également revendiquer, tandis que, quoi qu'on fasse, malgré les illuminations, les drapeaux, les musiques et les pavois, le 14 juillet ne sera jamais qu'un anniversaire de discordes et de vengeances, et non la fête de la patrie.

ERNEST DAUDET.

—Mme Beaulieu, de Old Town, Me., est à faire ses dents pour la troisième fois, à l'âge respectable de 70 ans.



THIS CROSS IS ERRECTED BY
QUEEN VICTORIA
 IN AFFECTIONATE REMEMBRANCE OF
 NAPOLEON BONAAPARTE, LOUIS
 NAPOLEON, JOSEPH
PRINCE IMPERIAL
 TO MARY
 THE SPOT
 WHERE THE
 BATTLE WAS
 FIGHTED
 IN A HURRY
 WITH THE
 BRITISH
 ARMY
 ON THE
 15TH JUNE
 1879
 HE WAS
 AT A GALLOP
 BY A CAVALRY
 OF ZULUS
 WITH HIS
 FACE TO THE
 ENEMY

CROIX ÉRIGÉE A LA MÉMOIRE DU PRINCE IMPÉRIAL DANS LE ZULULAND

L'OPINION DES MÉDECINS

A propos de l'anémie, cette maladie si fréquente dans les grandes villes, le Dr Dupuytren s'exprime ainsi: "J'ai vu le fer réussir dans tous les cas de la chlorose et de l'anémie." Les Drs Trousseau, Nelson et beaucoup d'autres grands médecins sont du même avis.

Mais si les ferrugineux produisent des effets, aussi efficaces dans tous les cas de maladie, chlorose, anémies, pâles couleurs, aménorrhée, appauvrissement du sang, faiblesse générale, débilité, épuisement prématuré, pertes ou retards des époques mensuelles, etc., etc., le choix des ferrugineux ne doit pas être indifférent. En effet, telle préparation, insoluble dans l'estomac, fatiguera cet organe et y produira des crampes ou fatigues, mauvaises digestions, éruption sulfureuse, etc; telle autre, par ses sels irritants amène l'inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac ou des intestins, produit une constipation opiniâtre ou, ce qui est plus grave, la diarrhée, noircit les dents ou possède une saveur ou une odeur désagréable, etc., etc., et mille autres inconvénients que chacun a pu remarquer dans l'usage des ferrugineux en général.

Dans le FER BRAVAIS, aucun de ses inconvénients n'est à craindre.

Tous les médecins de France et d'Europe qui, suivant l'exemple de leurs confrères, ont expérimenté le FER BRAVAIS, (fer liquide en gouttes concentrées), s'empresent de l'ordonner à leurs malades. C'est grâce à leur concours éclairé que le FER BRAVAIS a enfin été reconnu la meilleure préparation féérique à employer.

Le public est prié, pour dérouter les nombreuses contrefaçons qui surgissent chaque jour, d'exiger "les gouttes concentrées de FER BRAVAIS," qu'on trouve dans toutes les pharmacies de France et de l'étranger, et au dépôt général à Paris, 13, rue Lafayette.

CHOSSES ET AUTRES

L'ex-impératrice Eugénie vient de se rembarquer au Cap pour l'Angleterre.

L'exposé officiel de la dette des Etats-Unis, au 1er juillet, indique une diminution de \$10,214,424 sur le passif fédéral.

La célébration du 200ème anniversaire de la découverte des chutes St-Antoine par le Père Harnepin, a eu lieu à Minneapolis. Il y avait 15,000 personnes.

Le général Garibaldi offre à la Grèce l'aide des volontaires Italiens.

On estime à 390 milles carrés l'étendue de terre concédée à la Grèce par la conférence de Berlin.

On croit que les jésuites expulsés de France vont prendre la direction du collège de Charlottetown, I.P.E. Le Révérend M. Kenny, fils de sir Edward Kenny, en serait le principal.

Des ouvriers sont employés à faire les travaux nécessaires, aux anciennes casernes de l'artillerie de Québec, pour convertir ces bâtiments en une fabrique de cartouches. Plusieurs familles qui les occupaient ont été notifiées de les évacuer au 1er août.

Un grand nombre d'amis ont présenté à M. Rhéaume, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, à sa résidence, son portrait, fait par M. Vallée.

D'après le rapport des évaluateurs, la propriété foncière de la ville de Saint-Jean serait évaluée à près de \$1,250,000. Sur ce montant il y a environ pour un million de propriété taxable répartie comme suit: deux tiers appartenant aux catholiques et un tiers aux protestants.

La population en France diminue d'une manière alarmante. Il est démontré que dans la classe des commerçants et des paysans à l'aise, il est rare de voir plus qu'un enfant par famille. La statistique prouve qu'en général il y a 37 enfants par 35 familles.

Un agent de chemins de fer, qui connaît bien les Etats-Unis et le Canada, prétend que la fête de Saint-Jean-Baptiste n'a attiré à Québec qu'un dixième du nombre des Canadiens-français venus à Montréal en 1874. Cette année-là, 20,000 voyageurs canadiens passèrent sur les chemins de fer qui relient les deux pays, et, cette année, on en comptait à peine 2,000.

Des dépêches de Constantinople annoncent la réapparition des sauterelles dans la Turquie d'Asie et dans toute la région du Caucase. A Kars, 20,000 hommes sont employés à les chasser ou les détruire. Elles ont fait d'affreux ravages dans toute la contrée depuis Kars à Astracan et de là à la mer Baltique.

Le recensement est terminé à New-York: 1,207,219 New-Yorkais ont répondu à l'appel. En 1870, la population de cette ville n'était que de 942,242 âmes. En 1860, on comptait 805,651 habitants, et le nombre de ces derniers n'était que de 515,547 en 1850. C'est donc une augmentation de 691,671 âmes en trente années.

On mande de toutes les parties du New-Jersey que les vers rongeurs (army worms), continuent de ruiner les champs et les plantations. La rapidité avec laquelle sont causés les dégâts est quelque chose d'incroyable. Tel lopin de terre qui, le soir, portait une moisson luxuriante, n'est plus le lendemain matin qu'une lande où l'on a peine à trouver le moindre indice de végétation.

L'APPROCHE DE LA FIN DU MONDE

Un gentleman irlandais, à tempérament scientifique, comme dit le Stawford, à qui nous empruntons cet article, a fait la consolante découverte qu'il communique à la presse, de l'imminence d'une série de catastrophes telles que le monde n'en a jamais éprouvées depuis le commencement de l'ère chrétienne. Ce fait est dû à l'arrivée simultanée au périhélie des planètes Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune, coïncidence qui n'a pas eu lieu depuis plus de dix-huit cents ans. En outre, l'Etoile de Bethléem apparaîtra à l'horizon au mois d'août 1887. Cette apparition sera accompagnée d'une éclipse complète du soleil et de la lune; l'étoile brillera d'un grand éclat, même en plein midi, pendant toute l'année, après quoi elle disparaîtra pour ne réapparaître qu'en l'an 2200.

Les effets produits par cette rencontre au périhélie seront terribles. De 1880 à 1887 on seront de véritables saturnales de mort. Il n'est pas d'endroit au monde qui sera exempt de cette plaie.

Le savant Irlandais cite l'autorité d'un certain professeur Grimmer, quant à l'imminence de cette catastrophe; mais il n'indique ni l'âge, ni la nationalité du professeur, ni l'époque à laquelle il a vécu, ni s'il est encore à naître. Comme une preuve irréfragable de l'imminence des épidémies, notre Irlandais rappelle qu'en 542 et 1655, à la suite d'un périhélie, la peste a ravagé une foule de pays, et qu'en Angleterre seulement, il est mort cent mille personnes dans l'espace d'un an.

Dans l'intervalle de 542 à 546, au dire du véridique prophète, la peste a fait cent vingt millions de victimes. Seulement, pour consoler un peu ses malheureux compagnons, il leur annonce que l'Irlande ne sera pas malmenée autant que le reste de la terre.

VARIÉTÉS

Un Irlandais ayant entendu dire que le prix du pain était tombé, s'écria: "C'est la première fois que je me réjouis à la chute de mon meilleur ami."

Le marquis de Kalinaux s'écriait dans un accent de mélancolie: "Dieu que les gens qui ne sont pas venus au monde sont heureux."

Bébé regarde passer un régiment sur le boulevard.

"N'est-ce pas que c'est beau?" lui dit la mère.

"Oui, c'est très joli... Mais, dis-moi, maman, ceux qui ne jouent pas de la musique, à quoi qu'ils servent?"

Deux gavroches de six à sept ans se querellent. "Tu es bête comme tes pieds!" dit l'un. "Mes pieds ne sont pas bêtes, réplique l'autre... Ils savent très bien trouver leur chemin."

Un dîneur appelle le garçon. Il vient de trouver plusieurs mouches essayant de se dépêtrer d'une sauce soubise. "Voyons, dit le garçon en souriant, elles ne sont pas cuites! Regardez, elles gigotent!"

Une demoiselle reçoit la visite d'un monsieur qui la courtise pour le mariage. L'amonreux prend un moyen détourné pour faire sa déclaration. Il caresse la chatte de la demoiselle et lui dit: "Minette, est-ce que je pourrais avoir ta maîtresse?" La demoiselle répond elle-même: "Dis donc oui, Minette."

Un Diacre sage. "Diacre Wilden, j'aimerais que vous me fîssiez connaître par quel moyen vous et votre famille avez si bien passé la saison dernière, quand nous tous nous avons été si malade et avons eu si souvent la visite des médecins."

Frère Taylor, la réponse est bien facile. J'ai fait usage des Amers de Houblon en temps opportun, et par ce moyen j'ai tenu ma famille en bonne santé et me suis exempté des visites de médecins. Pour trois piastres de ce remède, nous avons conservé la santé, et nous avons pu travailler tout le temps, et je suis certain qu'il vous en a coûté ainsi qu'à la plupart de vos voisins de un à deux cent piastres chacun, le temps que vous avez été malade. Je parie que dorénavant vous prendrez mon remède. Voir une autre colonne.

Mères! Mères!! Mères!!! Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMAN DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exiger la véritable qui porte le fac-similé de CURTIS et PERKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens. 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

La Panacée Domestique de Brown Est le tue douleur le plus efficace du monde. Elle vivifiera infailliblement le sang, qu'elle soit employée à l'usage interne ou à l'usage externe, et soulagera plus sûrement tout mal chronique ou aigu que tout autre tue-douleur. Elle a deux fois autant de force qu'aucune autre préparation semblable. Elle guérit la douleur au côté, au dos ou aux intestins, le mal de gorge, les rhumatismes, les maux, et c'est le grand tue-douleur. LA PANACÉE DOMESTIQUE DE BROWN devrait être dans chaque famille. Une petite cuillerée de la Panacée dans un verre d'eau chaude (sucré si l'on veut), prise au moment de se coucher, fera disparaître un rhume. 25 cents la bouteille.

Les maladies Des enfants, attribués à d'autres causes sont souvent occasionnés par les vers. Les PASTILLES VERMIFUGES DE BROWN ou pastilles contre les vers, ne peuvent faire aucun mal à l'enfant le plus délicat. Cette très-précieuse combinaison a été employée avec succès par les médecins, et reconnue absolument infaillible contre les vers et inoffensive pour les enfants. 25 cents la boîte.

LES ÉCHECS MONTREAL 15 juillet 1880. Pour nouvelles littéraires, s'adresser à Mr le Dr T. LAMOURÉUX, 589, rue Ste-Catherine. Pour problèmes, parties, etc., à Mr O. TREMPÉ, 695, rue St-Bonaventure, Montréal.

SOLUTIONS JUSTES Problème No. 224.—M. X. Beaujeu, Berthier; Un amateur, Terrebonne; M. Lalandry, New-York; Trifluvien, Trois Rivières; N. P. Sorel; Un ami des Echecs Ottawa; N. O. Paquin, F. Dugas, M. Toupin, Montréal.

CORRESPONDANCE J. W. S., Montréal.—Journaux reçus. Merci. Z. D., Québec.—Si les Noirs prennent le C au 2me coup, il n'y a certainement pas de mat. J. Faysse, Beauvoisin, France.—Nous conservons toujours avec soin vos problèmes syllabiques. Peut-être aurons nous l'avantage de les publier plus tard. Pouvez-vous nous donner l'adresse du journal intitulé: l'Eclairier d'Aix?

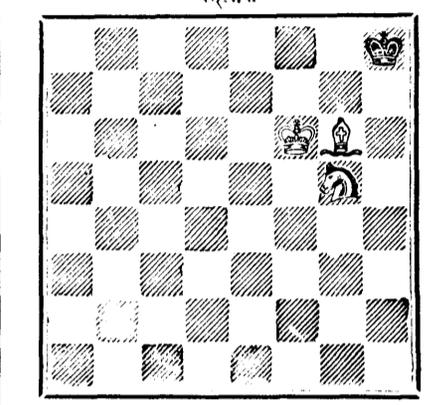
NOUVELLES. —Le match Rosenthal-Zukertort est terminé avec le résultat suivant: Zukertort gagne 7; Rosenthal, 1; remis, 1. —A partir du mois d'octobre prochain, le Huddersfield College Magazine sera entièrement consacré aux échecs.

M. S. Winawer vient de jouer un petit match avec M. Schwarz, de Vienne, pour un prix de dix ducats, offert par M. le baron A. de Rothschild. Le vainqueur, celui qui gagnerait le premier trois parties, les nullets comptant pour demi à chacun, a été M. Schwarz avec 3 parties gagnées contre une perdue.

NECROLOGIE.—Les amateurs d'échecs de Marseille viennent de faire une grande perte: M. F. Lepeyre, ancien inspecteur de l'octroi, est mort subitement à l'âge de 49 ans. C'était l'un des plus forts, sinon le plus fort joueur de Marseille, un solutionniste infatigable et un très bon analyste. Esprit distingué, très érudit, il était aimé et estimé de tous; sa mort prématurée laisse de profonds regrets parmi tous ceux qui l'ont connu.—Strategie.

(De la Strategie Raisonnée.) MAT DU FOU ET DU CAVALIER. (Suite.)

DIAGRAMME B. NOIRS.



BLANCS. Position intermédiaire. Diag. B.—Elle consiste essentiellement en ce que le Roi noir soit enchaîné dans le carré de cases qui renferme le coin de la couleur opposée à celle du Fou. Une fois qu'elle est constituée, il n'y a plus aucune difficulté pour arriver à la position finale, et de là, la voie au mat a été tracée par Philidor. Quant à la marche à suivre pour aller de la position intermédiaire et de là au mat, voir solution No. 1 qui paraîtra la semaine prochaine.

DIAGRAMME C.



BLANCS. Position finale suffisante.

Position finale suffisante, le Fou ou l'on veut (diag. C).—Elle peut toujours être ramenée à la position finale décisive; elle se pose sur toutes les cases de bandes: le Roi noir sur une case noire, et les autres pièces comme au diagramme A.

DIAGRAMME D.



BLANCS. Position finale décisive. Le trait étant aux Noirs. Diag. D.—NOTA. Nous avons dit que la position finale suffisante peut toujours être ramenée à la position finale décisive, n'importe où soit le Fou. Preuve: Soit le F8c R, Diag. D; il suffit pour cela que le F se place à la suite des trois autres pièces (loi à 4e R), en gardant le trait; or, c'est là le problème le plus facile à résoudre.

Les solutions au prochain numéro. ENIGME No. 8.

Nous empruntons au Philadelphia Times la jolie énigme qui suit:



Les pions restent immobiles; touchez les cinq autres pièces de manière à conduire le Roi à la case blanche libre du carré, sans le faire passer sur la case blanche du centre, en 25 coups. Les pièces suivent la marche ordinaire des échecs.

Solution du problème No. 224.

Blancs.	Noirs.
1 D 7e F	1 P 6e T (A)
2 D 6e D	2 R 5e D
3 C mat.	
	(A)
	1 C 1me (B)
	2 R 5e D
	(B)
	1 R 5e D
	2 R 4e F
	2 D 4e F R, échec
	3 D 4e C, mat.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS.

Solutions justes du Problème No. 221

Montréal: N. Charlier, J.-O. Péneux, R. H. Denis, Saint-Hyacinthe: MM. F. Charbonneau et Joseph Poullot, E. Laplante, Z. Vézina.

Québec: N. Langlois, J. Lemieux, François Bernard, P. L. Heureux.

North Brookfield: P. D. Létourneau.

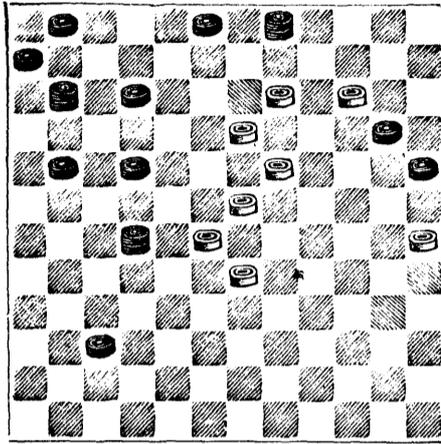
Autre solution du problème No. 221

P. D. Létourneau.

PROBLEME No. 223

Composé par UN AMATEUR, Batican.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 221

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Lists moves like 38 a 33, 27 a 25, etc.

Il faut un pion blanc sur la case 46, le problème est bon.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 9 juillet 1880.

Table listing flour prices: Farine de blé de la coupe, Farine d'avoine, Farine de blé d'Inde, Sarrasin.

GRAINS

Table listing grain prices: Blé par minot, Pois, Orge, Avoine, Sarrasin, etc.

LAITERIE

Table listing dairy prices: Beurre frais à la livre, Beurre salé, Fromage à la livre.

VOLAILLES

Table listing bird prices: Dindes (vieux) au couple, Dindes (jeunes) au couple, etc.

LÉGUMES

Table listing vegetable prices: Pommes au baril, Patates au sac, Fèves par minot, etc.

GIBIERS

Table listing game prices: Canards (sauvages) par couple, Canards noirs par couple, etc.

VIANDES

Table listing meat prices: Bœuf à la livre, Mouton, Agneau, etc.

DIVERS

Table listing various goods prices: Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, etc.

Marché aux Bestiaux

Table listing livestock prices: Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs., Veaux, 1re qualité, etc.

M. E. DUNCAN SNIFFIN est autorisé à signer des contrats pour annoncer dans L'OPINION PUBLIQUE, à nos plus bas prix, à ses bureaux, au ASTOR HOUSE, NEW-YORK.

G. M. COSSITT & Frère

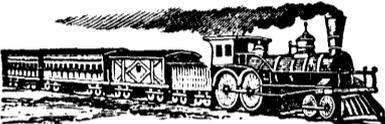


Manufacturiers d'Instruments Aratoires

Spécialités: Nouveau Moissonneur Simple, Bateau à cheval (horse dumping), "Buckeye" et "Ithaca" d'après le nouveau modèle.

Agents locaux dans chaque comté. Les meilleurs prix et qualité garantis. Références: S. J. O'Neil, etc.

R. J. LAUDER, Bureau de G. M. COSSITT, No. 11, rue McGill, Montréal.



CHEMIN DE FER Q.M.O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES

A partir de Mercredi, le 23 JUIN, les trains partiront comme suit:

Table with 3 columns: MIXTE, MAILLE, EXPRESS. Lists train routes and times between Montreal, Quebec, and other stations.

Les trains quittent la Gare du Mile-End, Sept minutes plus tard.

Sur tous les Trains pour Passager il y a des magnifiques Châssis Palais et des Châssis Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.

Les Trains allant à et venant de Ottawa font rencontre avec les trains allant à et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 p.m.

Tous les trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal.

BUREAU GÉNÉRAL, 13 Place d'Armes.

BUREAU DES BILLETS, 13 Place d'Armes, 202 Rue St. Jacques, Montréal.

Vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, Québec.

L. A. SÉNÉGAL, Surintendant Général.



CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Soumissions pour matériel roulant

On demande des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines.

- 20 locomotives, 16 wagons de première classe, 20 wagons de seconde classe, 3 wagons d'express et de bagage, 3 wagons de poste et wagons fumoirs, 240 wagons de fret couverts, 100 wagons de fret découverts, 2 charrettes pour le déblayage de la voie, 2 charrettes à neige, 2 charrettes en sautoir, 50 locomotives d'équipe.

Le tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de Mars prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications ou autres détails.

Le soumissionnaire recevra les soumissions jusqu'à JEUDI le PREMIER jour de JUILLET prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dép. des chemins de fer et des canaux, Ottawa, 7 février 1888.

CE JOURNAL se trouve sur la liasse, dans le Bureau d'Annonces de MM. GEO. P. ROWELL & CIE., (No. 10, RUE SPURGE), où les contrats peuvent y être passés pour les annonces de NEW-YORK.

FER BRAVAIS. Adopté dans tous les Hôpitaux. (FER DIALYSE BRAVAIS) Recommandé par tous les Médecins. Contre ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, ÉPUISEMENT, PERTES BLANCHES, etc.

Chemin de Fer du Pacifique Canadien. Soumissions pour matériel roulant. Le temps pour la réception des soumissions pour matériel roulant pour le Chemin de Fer du Pacifique Canadien, prolongé de plus de quatre mois, est prolongé jusqu'au 15 JUILLET.

VÉRITÉS. Les AMERS DE HOUBLON sont les Amers les plus purs et les meilleurs qui aient jamais été faits. Ils sont composés d'extraits de Houblon, de Boron, de Mandragore et de Dent-de-lion.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND. NE FAILLIT JAMAIS. Vendue chez tous les Epicier respectables.

BOTANIQUE. Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA, à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

AVIS! The Scientific Canadian. PATENT OFFICE RECORD. Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada.

PHOTO-ELECTROTYPE. La Cie. Lithographie Barlaud, Propriétaire et Editeur, 5 et 7, RUE BLEURY. NOUVEAU PROCÉDÉ.

LA POUDRE ALLEMANDE AU CLERGE. LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre.

Décisions Judiciaires concernant les Journaux. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

M. J. H. BATES, Agent d'Annonces, 41, CARK ROW (bas, tisses du Times), est autorisé à signer tous contrats pour annonces, à nos plus bas prix, pour être insérées dans L'Opinion Publique.